



Préserver et protéger notre environnement pour les générations futures

Un plan environnemental élaboré en Ontario



Message du ministre



Rod Phillips

Ministre de l'Environnement,
de la Protection de la nature
et des Parcs

Les Ontariennes et les Ontariens sont passionnés par nos activités de plein air et les espaces naturels de nos collectivités. Nous reconnaissons l'importance d'un environnement propre pour notre santé, notre bien-être et notre prospérité économique pour les prochaines générations. Nous reconnaissons également la responsabilité importante que nous avons tous envers notre environnement.

L'Ontario compte des centaines de milliers de parcs, de sentiers de randonnée et de forêts à explorer avec nos familles et amis. Les Ontariennes et les Ontariens peuvent camper dans des zones protégées comme le parc provincial Quetico dans le nord de l'Ontario et admirer un majestueux orignal. Nous pouvons pique-niquer en famille au parc Victoria de Kitchener et déguster des fruits, des légumes et des produits laitiers frais cultivés et produits localement dans les fermes des environs. L'Ontario abrite des centaines de milliers de lacs, de rivières et de voies navigables, sources de vie où les gens pêchent, font du kayak et nagent. Nous dépendons également de nos eaux pour transporter les marchandises, nourrir nos cultures et disposer d'une source d'eau potable sûre et fiable.

Ces cours d'eau subissent une pression croissante, alors que le développement urbain s'étend le long de leurs rives, les espèces envahissantes se développent sur terre et dans l'eau, et le changement climatique influe sur les conditions météorologiques en menaçant d'amener des pluies plus lourdes qui pourraient endommager les demeures, les entreprises et l'infrastructure publique.

La préservation et la protection de notre environnement commencent par une nouvelle vision pour l'Ontario. C'est la vision d'une province où les contribuables sont protégés et respectés pour leur travail acharné, et où la gestion de l'environnement est à l'écoute des besoins de la population.

Je suis heureux de présenter le plan suivant, adapté à la situation ontarienne, qui vise à préserver la beauté de notre province par les moyens suivants : protéger l'air, la terre et l'eau, éviter et réduire les déchets, inciter la population ontarienne à continuer de faire sa part pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, et aider les collectivités et les familles à se préparer au changement climatique.

Ce plan, qui sera examiné tous les quatre ans, nous permettra de maintenir l'équilibre entre un environnement sain et une économie saine.

Il présente une rupture nette par rapport au statu quo.

Nous comprenons la pression ressentie par la population ontarienne face à la hausse du coût de la vie et à la montée en flèche des coûts énergétiques qui ont nui à notre économie et à notre compétitivité. Ils sont, faut-il s'en étonner, irrités de voir leurs impôts, payés sur un revenu durement gagné, se faire investir dans des politiques et des programmes qui ne donnent pas de résultats.

C'est pourquoi un programme de plafonnement et d'échange ou une taxe sur le carbone, visant à punir les gens sous prétexte qu'ils chauffent leur maison ou conduisent leur voiture, reste inacceptable pour la population de l'Ontario.

Lorsque le gouvernement investit dans des programmes environnementaux, les contribuables ne devraient pas avoir à subir le détournement de leur argent durement gagné au profit de politiques et de programmes coûteux et inefficaces qui ne donnent pas de résultats.

Les gens de l'Ontario méritent d'être reconnus pour les sacrifices qu'ils ont consentis et pour ceux qu'ils continuent de payer.

Notre plan tient compte des besoins et possibilités spécifiques de notre province, et il ne prévoit aucune taxe sur le carbone. Nous continuerons de faire notre part pour réduire les gaz à effet de serre et nous aiderons les communautés et les familles à se préparer à lutter contre le changement climatique. Avec beaucoup d'efforts, d'innovation et de détermination, nous ferons en sorte que l'Ontario réalise les réductions des émissions selon les cibles canadiennes de réduction des gaz à effet de serre pour 2030 en vertu de l'Accord de Paris.

Nous tirerons parti de l'ingéniosité et de la créativité de notre secteur privé diversifié et prospère en l'aidant à mettre au point des solutions aux défis environnementaux de notre temps et à investir dans ces solutions.

Nous avons largement consulté le public en recevant plus de 8 000 idées et recommandations par le biais de notre portail en ligne. Ces commentaires ont été examinés au même titre que les mémoires des intervenants et les informations des communautés autochtones qui ont fourni des commentaires sur la lutte contre le changement climatique et d'autres domaines d'intérêt environnemental. Nous continuerons de mener des consultations et de mobiliser autour des propositions contenues dans notre nouveau plan au cours des semaines et des mois à venir.

Nous avons tous un rôle à jouer dans la protection de l'environnement, et il y a beaucoup d'idées excellentes dans notre province et notre pays. Il faudra absolument poursuivre les dialogues constructifs engagés avec d'autres instances pour relever ensemble ces défis environnementaux. Une chose qui est devenue particulièrement claire au cours des derniers mois, c'est qu'il n'existe pas de solution unique pour toutes les provinces, régions ou collectivités.

Notre plan décrit les mesures que l'Ontario propose de prendre et les moyens que nous prendrons pour permettre à l'industrie, aux entreprises, aux collectivités et aux gens de continuer de faire leur part.

Les familles ontariennes comprennent que nous avons la responsabilité personnelle de laisser une province plus prospère que celle dont nous avons hérité, et ce, non seulement sur le plan environnemental, mais aussi sur le plan financier.

Je vous invite à lire notre plan et à vous joindre à nous aujourd'hui, et chaque jour, pour créer un avenir meilleur pour l'Ontario.

Table des matières



Notre province aujourd'hui	5
Le défi à relever	6
Faire notre part	7
Principes directeurs	8
Protection de notre air, nos lacs et nos rivières	9
Pureté de l'air	9
Pureté de l'eau	11
Faire face au changement climatique	16
Construire la résilience : Aider à préparer les familles et les collectivités	18
Continuer à faire notre part : Réalisation de l'objectif de l'Accord de Paris	22
Responsabiliser les pollueurs	27
Mobiliser le secteur privé	29
Utiliser l'énergie et les ressources judicieusement	33
Faire notre part : Leadership gouvernemental	37
Réduire les déchets et les ordures dans nos collectivités et garder nos terres et nos sols propres	42
Réduire les déchets et les ordures	43
Nettoyer les terres	47
Conservation des terres et des espaces verts	49
Prochaines étapes	55
Mettre notre plan en œuvre	55

Notre province aujourd'hui

Ceux d'entre nous qui habitent en Ontario ne pourraient pas demander un meilleur endroit pour vivre, travailler et élever une famille. La qualité de vie dans nos collectivités et le succès de nos entreprises dépendent dans une large mesure de l'air pur que nous respirons, de l'eau potable que nous buvons et des terres et parcs bien protégés dont nous jouissons.

Aujourd'hui, la population de l'Ontario respire de l'air plus pur grâce à des réductions considérables des niveaux de nombreux polluants nocifs. En 2001, l'Ontario a amorcé le processus de fermeture de ses centrales au charbon et, au cours des années subséquentes, nous avons considérablement réduit les polluants comme le dioxyde d'azote, le dioxyde de soufre, le mercure et les matières particulaires.

Nos Grands Lacs attirent chaque année des millions de résidents et de visiteurs dans les collectivités riveraines de la province. Ces lacs fournissent de l'eau potable à plus de 70 % de la population ontarienne et leurs bassins hydrographiques abritent plus de 4 000 espèces de poissons, d'oiseaux et d'autres êtres vivants. Ils, ainsi que toutes nos voies navigables et nos eaux souterraines, soutiennent la prospérité économique et le bien-être de notre province – en soutenant l'industrie manufacturière, la production d'électricité, les pêches, le tourisme, l'agriculture et l'eau potable de l'Ontario.

Les parcs et les espaces verts de notre province offrent aux particuliers, aux familles et aux touristes la possibilité de faire du canot dans les lacs, de la randonnée pédestre dans les forêts et du camping sur des terres protégées.



LE DÉFI À RELEVER

En même temps, le changement climatique menace ces ressources ainsi que nos maisons, collectivités et entreprises, nos infrastructures, et nos cultures et nos produits alimentaires locaux. Il menace également la sécurité alimentaire et l'accès routier pour les Premières nations éloignées, ainsi que la santé des écosystèmes de notre grande province.



Nous pouvons faire plus pour nous protéger de phénomènes météorologiques extrêmes dans notre province qui ont inondé des maisons, des immeubles et des routes, submergé des réseaux vieillissants d'eaux pluviales et d'eaux usées, endommagé des récoltes et causé de fortes tempêtes de verglas et de vent qui ont privé d'électricité des centaines de milliers de personnes, dont des plus vulnérables.

Les vagues de chaleur et les conditions de sécheresse récentes dans certaines régions de la province, conjuguées aux effets prévus du changement climatique et de la croissance démographique, ont intensifié les préoccupations liées à la sécurité de l'eau pour les agriculteurs, les collectivités autochtones, l'industrie et les municipalités.

Nous reconnaissons également que beaucoup d'autres mesures peuvent encore être prises pour garder nos terres et nos cours d'eau propres et sans déchets. Personne ne veut voir le plastique et les déchets polluer nos cours d'eau, nos quartiers et nos parcs. Personne ne souhaite que les effluents et eaux usées débordent dans nos lacs et rivières ou que le sel s'infilte dans nos cours d'eau. Ces problèmes se produisent à l'heure actuelle et doivent être résolus. La qualité de l'air préoccupante pour les collectivités qui continuent à faire face à de graves défis dans ce domaine doit également être traitée. L'environnementalisme véritable commence avec un sens de la responsabilité civique que nous favorisons par une action significative près de la maison.

Notre plan environnemental reflète l'engagement de notre gouvernement à relever ces défis pressants. Nous utiliserons les meilleures données scientifiques, la surveillance en temps réel, le cas échéant, et une application rigoureuse et transparente de la loi pour protéger notre air, notre sol et notre eau, prévenir et réduire les déchets, inciter la population à continuer à faire sa part pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et aider les collectivités et les familles à se préparer en vue du changement climatique.

FAIRE NOTRE PART

En 2001, le gouvernement de l'époque a annoncé la fermeture de la centrale de Lakeview, ouvrant ainsi la voie à l'élimination progressive de la production de l'électricité au charbon; cette mesure demeure la plus grande réduction de gaz à effet de serre dans l'histoire du Canada. La combinaison de la capacité de production hydroélectrique, nucléaire, au gaz naturel et autre qu'hydroélectrique renouvelable, toutes à faibles émissions, de l'Ontario a permis à la province d'éviter jusqu'à 30 mégatonnes d'émissions annuelles de gaz à effet de serre, ce qui équivaut à éliminer jusqu'à sept millions de véhicules de nos routes. En 2017, approximativement 96 pour cent de l'électricité produite en Ontario était exempte d'émissions.

La combinaison du nucléaire, de l'hydroélectricité, d'autres sources d'énergie renouvelable et du gaz naturel à haut rendement énergétique a donné à l'Ontario l'un des réseaux énergétiques les plus propres en Amérique du Nord. L'approvisionnement en électricité propre de l'Ontario représente l'un de ses points forts particuliers. L'Ontario est actuellement un exportateur net d'électricité, avec notre énergie propre qui compense la production au charbon et au gaz naturel dont la combinaison est plus polluante dans les états voisins, comme le Michigan et New York.

Les émissions totales de gaz à effet de serre de la province ont été réduites de 22 % par rapport à l'objectif du Canada fixé dans l'Accord de Paris (2005) pour la même année de base, alors même que le reste du Canada voyait ses émissions augmenter de 3 % pendant la même période.

Cependant, le fait de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre au Canada a causé un fardeau financier excessif pour les familles et les entreprises ontariennes. En 2017, avant l'introduction de la Loi de 2017 sur le Plan ontarien pour des frais d'électricité équitables, le coût associé à la transition à un réseau électrique à faibles émissions a été estimé à 33 dollars par mois pour un consommateur résidentiel typique et à environ 435 dollars par mois pour une petite entreprise, comme un restaurant. Depuis 2005, environ 40 milliards de dollars ont été dépensés en investissements en immobilisations pour opérer la transition de la province à un réseau électrique quasiment sans émissions. Le moment est venu de cesser d'augmenter le coût de l'électricité qui est déjà très propre.

Le gouvernement continuera de faire sa part pour agir contre le changement climatique et protéger notre environnement. Nous le ferons d'une manière qui protège notre économie et respecte les gens.

Nous tiendrons les pollueurs responsables de leurs actes en veillant à l'application rigoureuse de la loi, ce qui entraînera des conséquences et des sanctions réelles, surtout pour les récidivistes.

Nous aiderons également nos collectivités et nos paysages, urbains et ruraux, à devenir plus durables et plus résilients. Nous aiderons les autres à faire leur part, qu'il s'agisse d'investissements du secteur privé pour stimuler des solutions environnementales ou de faciliter les efforts supplémentaires déployés par les particuliers et les entreprises en vue de réduire les émissions, d'assainir leurs collectivités, de protéger les voies navigables, de conserver les terres et de restaurer les habitats.

L'Ontario collabore depuis longtemps avec les autres provinces et territoires ainsi qu'avec le gouvernement fédéral dans le cadre d'ententes officielles comme l'Accord Canada-Ontario sur la qualité de l'eau et la santé de l'écosystème des Grands Lacs et de tribunes intergouvernementales

comme le Conseil canadien des ministres de l'environnement. Il y a aussi des questions environnementales mondiales sur lesquelles l'Ontario devrait continuer de collaborer avec le gouvernement fédéral et participer aux réunions et aux ententes internationales.

La protection de l'environnement est une responsabilité qui incombe à tous ceux qui vivent en Ontario.

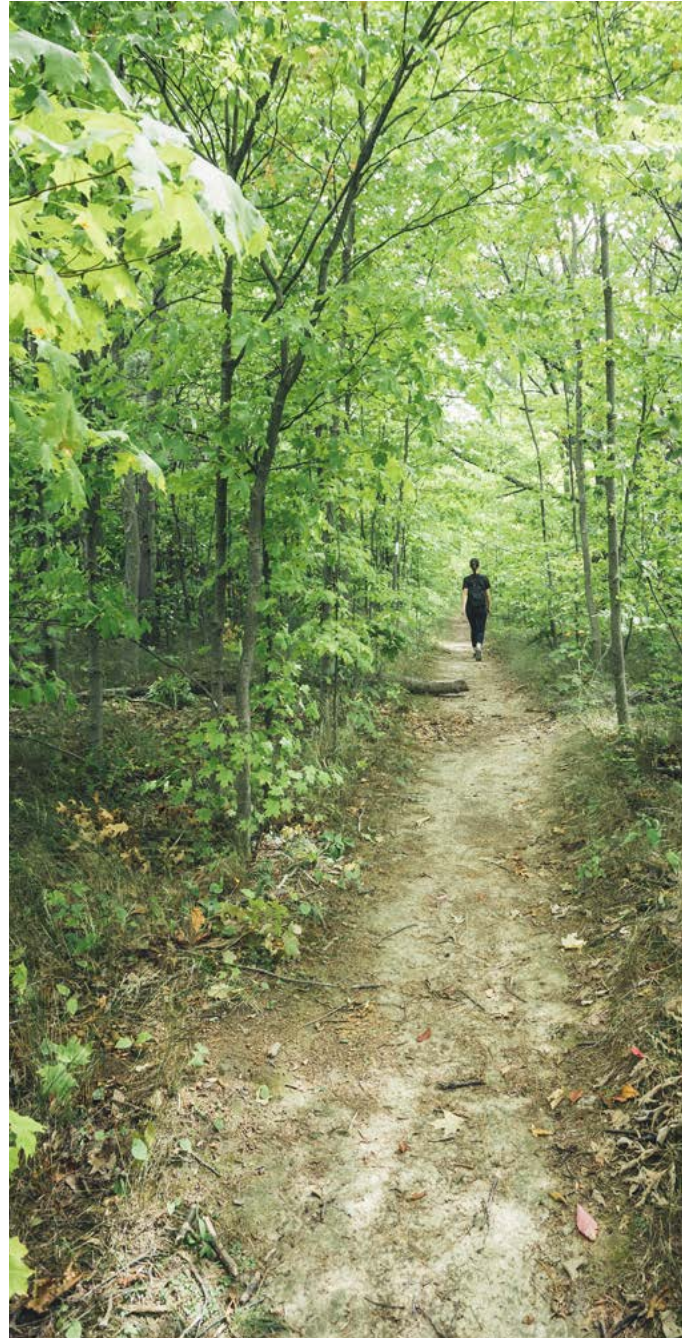
Nous continuerons à travailler en partenariat avec les autres provinces, les administrations voisines, le gouvernement fédéral, les municipalités, les communautés autochtones, les entreprises et les partenaires locaux afin de protéger notre environnement et de garantir un environnement plus propre aux générations futures.

PRINCIPES DIRECTEURS

Nos principes directeurs nous aideront à relever nos défis environnementaux les plus graves d'une manière responsable, efficace, mesurable et équilibrée.

- **Règles claires et application rigoureuse :** Nous veillerons à ce que les pollueurs soient tenus responsables au moyen de sanctions plus sévères, tout en réduisant le fardeau réglementaire des entreprises responsables.
- **Confiance et transparence :** Nous fournirons aux Ontariennes et Ontariens les informations et les outils nécessaires (en mettant l'accent sur la surveillance en temps réel) pour comprendre les changements environnementaux actuels auxquels nous devons faire face et l'incidence de ces changements particuliers sur les citoyens, les entreprises et les collectivités à travers la province.

- **Collectivités résilientes et solutions locales :** Nous reconnaissons que les impacts environnementaux auxquels font face les collectivités de tout l'Ontario peuvent être très différents. Nous travaillerons avec ces collectivités et utiliserons des pratiques exemplaires scientifiques et d'autres méthodes fondées sur des données probantes pour mettre au point des solutions uniques à leurs défis.



Protection de notre air, nos lacs et nos rivières

L'eau et l'air de l'Ontario sont des systèmes de survie pour notre province et ses habitants. La pollution de notre air et de notre eau augmente les coûts des soins de santé, réduit le plaisir de nos activités de plein air et contribue à la perte de débouchés économiques. Nous protégerons ces systèmes essentiels en veillant à la propreté de l'eau et de l'air tout en faisant croître notre économie.



Notre plan permettra aux gens de signaler plus facilement la pollution qui influe sur leur vie en développant une plate-forme en ligne pour signaler les incidents en envoyant des photos ou des vidéos, ainsi que pour signaler un incident par courrier électronique, par téléphone ou à l'aide d'une application.

De plus, nous mettrons en place un nouveau système de réponse aux plaintes qui établit les services auxquels les gens d'Ontario peuvent s'attendre des inspecteurs et des enquêteurs lorsqu'ils déposent une plainte, ainsi que de nouvelles normes sur le temps de réponse en fonction du type d'incident signalé. Nous ferons preuve de transparence en ce qui concerne les incidents de pollution et les déversements. Nous fournirons des informations en temps réel là où elles sont disponibles, afin que les personnes puissent voir si un déversement ou un incident a déjà été signalé, ainsi que l'état de la réaction du ministère.

PURETÉ DE L'AIR

Bien que la qualité de l'air en Ontario se soit considérablement améliorée, elle demeure moins bonne dans certaines régions de la province à cause de la pollution. Nous nous engageons à protéger notre air, à nous assurer que nous disposons de normes environnementales

rigoureuses qui protègent la santé humaine et l'environnement, et à prendre des mesures pour faire respecter les normes locales de qualité de l'air.

Fait en bref : L'Ontario a entrepris la première fermeture d'une centrale au charbon en 2001. Cette mesure et la fermeture subséquente de 19 unités au charbon dans cinq centrales ont contribué à réduire le nombre de jours de smog en Ontario, qui est passé d'un sommet de 53 en 2005 à zéro en 2017.

Mesures

Améliorer la qualité de l'air dans les collectivités en créant des solutions uniques à leurs problèmes individuels

- Mettre l'accent sur les régions de la province qui continuent de faire face à des problèmes de qualité de l'air en raison de la pollution provenant des transports, de l'industrie et d'autres sources.
- Travailler en partenariat avec les municipalités, l'industrie, les bureaux de santé publique, d'autres intervenants communautaires et les collectivités autochtones pour répondre aux préoccupations locales en matière de qualité de l'air et atteindre les objectifs d'assainissement de l'air.

Réduire les émissions des véhicules lourds

- Remanier le Programme d'analyse des émissions pour les véhicules lourds (p. ex. les camions de transport commercial) et renforcer l'application des normes d'émissions sur la route.

Améliorer la compréhension des différentes sources de pollution de l'air et de leur impact

- Surveiller les polluants pour évaluer les tendances à long terme afin que nous puissions recueillir les informations dont nous avons besoin pour agir sur la pollution atmosphérique.
- Accroître la surveillance routière de la pollution routière et étendre la surveillance routière des polluants au-delà de la région du Grand Toronto à d'autres collectivités fortement urbanisées telles que Sarnia, Sudbury et Hamilton.

Renforcer la collaboration dans la lutte contre la pollution atmosphérique provenant de l'extérieur des frontières de l'Ontario

- Demander au gouvernement fédéral de s'attaquer de manière proactive aux effets de la pollution atmosphérique provenant de l'extérieur de l'Ontario, y compris de sources américaines et internationales, et d'assurer une coopération et un engagement continus pour améliorer la qualité de l'air.
- Élargir la collaboration avec le Michigan et l'Ohio pour réduire les émissions de contaminants préoccupants qui ont une incidence sur les bassins atmosphériques du sud de l'Ontario, du Michigan et de l'Ohio.

Histoire d'une réussite : La qualité de l'air à Sarnia s'améliore



En partenariat avec l'industrie, le comité consultatif sur l'air pur à Sarnia et ses environs (CASA) a lancé le site Web cleanairsarniaandarea.com afin de permettre aux utilisateurs de visualiser les niveaux de contaminants à sept stations de surveillance de la qualité de l'air de la collectivité de Sarnia. Les informations sur la qualité de l'air sont actualisées toutes les heures sur une carte interactive afin que les utilisateurs puissent déterminer si la qualité de l'air est bonne, moyenne ou médiocre par rapport aux normes provinciales. Bien que l'Ontario et l'industrie surveillent la qualité de l'air dans la région de Sarnia depuis des décennies, l'initiative du CASA marque la première fois que des données sont accessibles au public en temps réel et en un seul endroit.

L'Ontario va également de l'avant avec un projet de santé environnementale dans la région de Sarnia pour aider à répondre aux préoccupations concernant la pollution atmosphérique et d'autres facteurs de stress environnementaux provenant des industries locales de la région de Sarnia. Le projet nous aidera à mieux comprendre les liens entre l'environnement et la santé dans la collectivité, en mettant l'accent sur l'évaluation des expositions aux contaminants atmosphériques.

Ces projets sont d'excellents exemples de collaboration entre l'industrie locale, la municipalité, la Première Nation Aamjiwnaang et les groupes communautaires intéressés.

PURETÉ DE L'EAU

Nos lacs, nos cours d'eau et nos eaux souterraines sont à la base de la prospérité économique et du bien-être de l'Ontario - ils fournissent de l'eau à nos collectivités, soutiennent les activités traditionnelles des peuples autochtones, soutiennent l'économie de l'Ontario et fournissent des écosystèmes sains pour les loisirs et le tourisme.

Au cours des dernières décennies, l'Ontario a connu d'importantes améliorations de la qualité de l'eau dans les Grands Lacs grâce aux efforts déployés par les gouvernements et d'autres partenaires. Ces partenariats ont permis de réduire de 90 % les rejets de mercure, de dioxines et de polychlorobiphényles (BPC), le résultat étant des poissons plus sûrs à consommer, le nettoyage des zones polluées et la restauration d'espèces.



Les ressources en eau de l'Ontario subissent de nombreuses pressions. La croissance démographique, le développement urbain rapide, le vieillissement des infrastructures et les espèces envahissantes menacent nos cours d'eau par la pollution et la perte du patrimoine naturel. Par exemple, l'excès de sel de voirie peut endommager les routes, provoquer la corrosion des véhicules et nuire aux poissons dans nos cours d'eau. Le changement climatique aggrave ces stress par des sécheresses, des inondations et des tempêtes extrêmes. La diminution de la couverture de glace entraîne l'érosion des rives, le réchauffement de l'eau crée des conditions propices à la prolifération d'algues nuisibles, et les conditions instables de l'eau changent quand et où les poissons fraient.

En travaillant ensemble, nous pouvons aider à conserver et à gérer nos ressources en eau. L'eau potable de l'Ontario, par exemple, est l'une des mieux protégées au monde grâce aux solides activités et programmes de surveillance, de rapport et d'application de la loi de la province.

Nous prendrons des mesures énergiques pour protéger de la pollution nos lacs, nos voies navigables et nos eaux souterraines.

Nous travaillerons également avec les municipalités et d'autres partenaires pour accroître la transparence grâce à une surveillance entemps réel des débordements d'égouts provenant des systèmes municipaux de traitement des eaux usées qui se déversent parfois dans les lacs et les rivières de l'Ontario. Nous devons redoubler d'efforts pour veiller à ce que le public soit au courant et à ce qu'une surveillance appropriée soit effectuée.

Fait en bref : 99,8 % de plus de 518 000 résultats d'analyse provenant de réseaux d'eau potable résidentiels municipaux répondent aux normes strictes de qualité de l'eau potable de l'Ontario.

Notre plan met l'accent sur des domaines d'action clés pour protéger nos eaux et garder nos plages propres pour la baignade, les loisirs, le plaisir et l'utilisation traditionnelle.

Mesures

Poursuivre les travaux de restauration et de protection de nos Grands Lacs

- S'appuyer sur les succès précédents et poursuivre les efforts pour protéger la qualité de l'eau et les écosystèmes des Grands Lacs. Cela comprend le maintien de la propreté des côtes et des plages, la protection des espèces indigènes et la protection contre les espèces envahissantes comme la carpe asiatique ou les phragmites, et la réduction des algues nuisibles en poursuivant les partenariats et les négociations avec le gouvernement fédéral dans le cadre d'ententes et de plans comme [l'Accord entre le Canada et l'Ontario sur les Grands Lacs](#) (ACO) et le [Plan d'action Canada-Ontario pour le lac Érié](#). Depuis la signature du huitième ACO en 2014, l'Ontario a directement investi 15,3 millions de dollars par an dans les programmes. Cela comprend le soutien au Plan d'action pour le lac Érié et la restauration de zones géographiques, appelées zones préoccupantes, où une dégradation ou une contamination importante est survenue du fait d'activités humaines au niveau local.
- Examiner et mettre à jour la [Stratégie ontarienne pour les Grands Lacs](#) afin de continuer à protéger les poissons, les parcs, les plages, les terres humides côtières et l'eau en réduisant les déchets de plastique, les algues en excès et les contaminants le long de nos rives et en réduisant le sel qui pénètre dans les cours d'eau afin de protéger nos écosystèmes aquatiques.

La carpe asiatique :

Une menace pour les pêches et l'économie des Grands Lacs

La carpe asiatique pèse généralement de deux à quatre kilogrammes, mais son poids peut atteindre 50 kilogrammes, et sa taille peut atteindre une longueur de plus d'un mètre. Ces poissons consomment une quantité importante de nourriture et peuvent consommer jusqu'à 20 % de leur poids corporel chaque jour, ce qui nuit à l'écosystème des grands lacs. Des carpes asiatiques ont été introduites dans les installations aquacoles du sud des États-Unis dans les années 1970 pour éliminer les algues et les solides en suspension de leurs étangs. Ils se sont échappés quand le fleuve Mississippi a inondé, et se sont répandus vers le Nord dans le bassin versant du Mississippi vers les grands lacs.

La carpe asiatique représente une menace importante pour les pêches récréatives et commerciales en Ontario qui ont une valeur combinée de près de 2,5 milliards de dollars. L'Ontario travaille avec de nombreux partenaires, notamment le Comité régional de coordination de la carpe asiatique, un comité comprenant tous les États et provinces des Grands Lacs, les organismes fédéraux américains et Pêches et Océans Canada afin de faciliter la collaboration en matière d'activités de prévention, de détection précoce, de réponse et de surveillance.

Fait en bref : Les plus de 250 000 lacs de l'Ontario, y compris les Grands Lacs, contiennent environ un cinquième de l'eau douce du monde.

Continuer à protéger et à identifier les voies navigables et les eaux intérieures vulnérables

- S'appuyer sur les succès précédents et poursuivre la mise en œuvre du [Plan de protection du lac Simcoe](#) afin de protéger et de restaurer d'importantes zones naturelles et caractéristiques du lac. L'Ontario a investi tous les ans dans la mise en œuvre du Plan de protection du lac Simcoe.
- Protéger la qualité du lac des Bois en continuant de travailler avec des partenaires pour réduire le phosphore qui, en quantité excessive, peut causer des algues bleues toxiques.
- S'appuyer sur les activités de surveillance et de protection de l'eau potable du ministère pour assurer que les impacts environnementaux de l'utilisation du sel de voirie sont minimisés. Travailler avec les municipalités, les autorités de conservation, le secteur privé et d'autres partenaires pour promouvoir les meilleures pratiques de gestion, la certification et les alternatives au sel de voirie.
- Travailler avec les communautés autochtones et les parties prenantes, y compris le public, pour veiller à la dépollution des sédiments contaminés au mercure dans les rivières St. Clair et English-Wabigoon, notamment comme suit :
 - assurer le nettoyage des sédiments restants contaminés au mercure situés dans trois zones en aval de l'ancien site de Dow Chemical;
 - participer aux travaux du Comité pour l'assainissement des rivières English et Wabigoon pour financer les activités d'assainissement à l'aide d'une fiducie de 85 millions de dollars établie par la *Loi de 2017 sur le financement de l'assainissement des rivières English et Wabigoon*.

Action en cours : Protéger le bassin hydrographique de Muskoka

Dans le cadre de l'Initiative de conservation et de gestion du bassin hydrographique de Muskoka, la collectivité et la province travailleront ensemble pour protéger ce secteur vital en déterminant les enjeux auxquels la région fait face. L'Ontario investira 5 millions de dollars et s'engagera à verser jusqu'à 5 millions de dollars supplémentaires en contributions de contrepartie.

La gestion efficace des bassins hydrographiques est importante pour les gens de nos collectivités, surtout lorsque les bassins hydrographiques font face à des stress comme le développement accru et les inondations causées par des phénomènes météorologiques violents.

Cette initiative nous aidera également à élaborer une approche plus globale de la gestion des bassins hydrographiques, qui pourra éclairer les mesures actuelles et les développements futurs.



Histoire d'une réussite : Célébration du rétablissement des poissons d'eau douce du lac Simcoe



Au fil des ans, de nombreux organismes, de concert avec les gouvernements provincial et fédéral, ont travaillé d'arrache-pied pour protéger et restaurer le bassin hydrographique du lac Simcoe contre les contaminants et les nutriments excédentaires, comme le sel de voirie et le phosphore, qui ont eu un effet négatif sur la qualité de l'eau. L'écosystème du lac Simcoe montre des signes encourageants de rétablissement et démontre que les efforts de restauration et de protection du lac ont un impact. Par exemple, la vie aquatique sensible (comme les populations de touladis, de grands corégones et de ciscos) fait son retour.

Assurer l'utilisation durable et la sécurité de l'eau pour les générations futures

- Examiner minutieusement les politiques, les programmes et les outils scientifiques de prélèvement d'eau de la province afin de s'assurer que les ressources vitales en eau sont adéquatement protégées et utilisées de façon durable.
- Améliorer la façon dont nous gérons les prélèvements d'eau pour nous assurer d'avoir des ressources en eau durables face au changement climatique et à la croissance continue de la population. Nous y parviendrons en examinant des méthodes d'évaluation et de gestion de multiples prélèvements d'eau, en établissant des priorités pour différentes utilisations de l'eau, en plus d'élaborer des moyens de se préparer et de faire face aux conditions de sécheresse.
- Veiller à ce que les connaissances acquises dans le cadre du programme de protection des sources d'eau potable contribuent à éclairer nos programmes de gestion de l'eau.

Fait en bref : Grâce aux comités locaux de protection des sources et aux offices de protection de la nature, l'Ontario a mis en œuvre des plans de protection des sources dans 38 zones se trouvant dans des bassins versants. Élaborés à l'échelle locale, ces plans identifient et protègent les zones où l'eau potable est vulnérable à cause de la contamination et de l'épuisement.

Aider les gens à conserver l'eau et à économiser de l'argent

- Promouvoir l'utilisation de technologies et de pratiques qui garantissent une utilisation plus efficace de l'eau et une diminution de son gaspillage. Cela comprend la planification de la conservation de l'eau, le suivi de l'utilisation de l'eau et l'établissement de rapports à ce sujet, l'amélioration des normes relatives aux appareils ménagers, comme les lave-vaisselle et les machines à laver, et l'établissement du profil du leadership provincial et du secteur public en général dans ce domaine.

Améliorer la gestion et le signalement des eaux usées et des eaux pluviales municipales

- Accroître la transparence en surveillant en temps réel les débordements d'eaux usées provenant des réseaux municipaux de traitement des eaux usées dans les lacs et les rivières de l'Ontario. Travailler avec les municipalités pour s'assurer que la surveillance est adéquate et que le public est au courant des incidents de débordement.

- Mettre à jour les politiques relatives aux eaux usées municipales et aux eaux pluviales pour les rendre plus faciles à comprendre. Nous examinerons comment le financement des eaux usées et des eaux pluviales pourrait être actualisé pour améliorer les investissements et soutenir les technologies et les nouvelles pratiques innovantes.
- Encourager des mesures ciblées d'investissement et d'innovation relativement à la gestion des réseaux d'eaux usées qui se déversent dans nos lacs et nos rivières.

Fait en bref : Au total, 1 327 déviations ou débordements provenant de toutes les sources d'eaux usées municipales ont été signalés au ministère de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs durant l'exercice fiscal 2017-2018.

Histoire d'une réussite : La ville de Kingston fait preuve de leadership en matière d'environnement



Utilities Kingston et la ville de Kingston ont fait preuve de leadership en fournissant des rapports publics en temps réel sur les débordements d'eaux usées, en réduisant la pollution et en travaillant avec des partenaires comme Swim Drink Fish Canada et la W. Garfield Weston Foundation pour créer le quai Gord Edgar Downie au parc Breakwater, offrant ainsi à la collectivité un nouvel endroit pour nager et profiter d'une rive propre le long du lac Ontario.

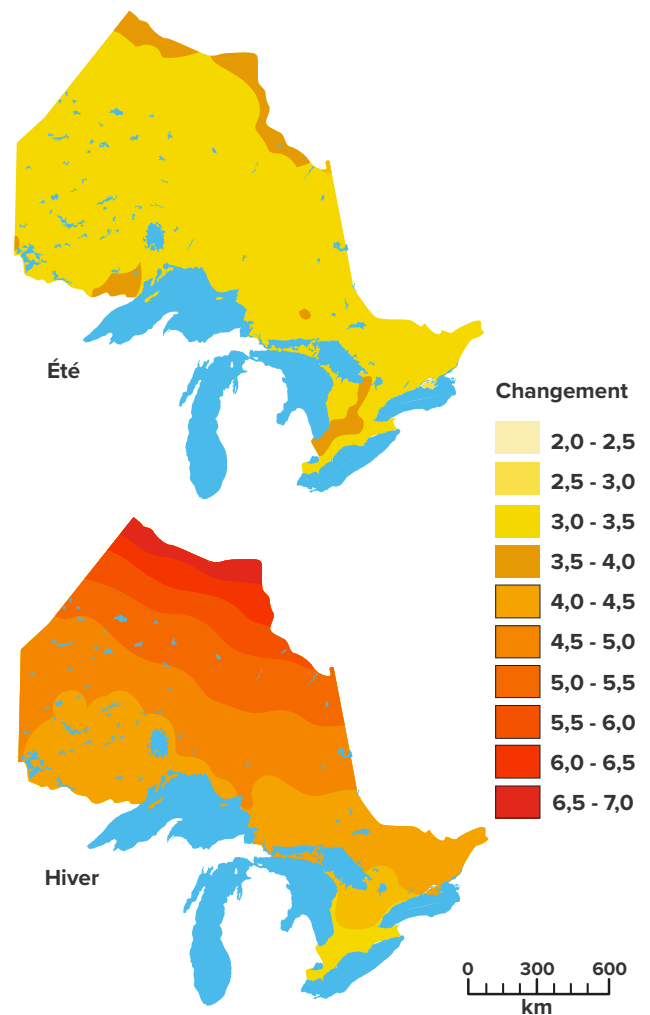
Faire face au changement climatique

Fait en bref : En 2013, le Canada sera responsable de 1,6 % des émissions mondiales, l'Ontario étant responsable de moins de 0,4 % des émissions mondiales.

Le climat est en train de changer. Les pluies abondantes, les tempêtes de verglas et de vent, les vagues de chaleur prolongées et les hivers plus doux sont beaucoup plus fréquents. Les forêts, les eaux et la faune de la province sont et continueront d'être touchées de façon importante par ces changements. Partout dans la province, en particulier dans les collectivités du Nord, et dans tous les secteurs de l'économie, les gens ressentent les effets du changement climatique et paient de plus en plus cher les coûts associés à ces effets.



Le graphique suivant montre les changements saisonniers prévus des températures estivales et hivernales en Ontario d'ici les années 2050.



Source : Portail des données climatologiques de l'Ontario – http://lamps.math.yorku.ca/OntarioClimate/index_v18.htm.

Projection des changements de température saisonniers (été et hiver) d'ici 2050 (par rapport à la moyenne de 1986-2005), dans le cadre du cinquième Rapport d'évaluation (RE5) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), scénario du statu quo pour les émissions (RCP8.5).

Les gens de l'Ontario ont déjà contribué de manière importante à la prise de mesures significatives pour le climat. Nous avons joué un rôle important dans la lutte contre le changement climatique et l'atténuation des menaces qui pèsent sur notre prospérité et notre mode de vie, en mettant en œuvre des changements importants pour réduire considérablement nos émissions de gaz à effet de serre.

Le gouvernement de l'époque a entrepris la première fermeture d'une centrale au charbon en 2001. Cette mesure et la fermeture subséquente de 19 unités alimentées au charbon dans cinq centrales qui s'est terminée en 2014 ont entraîné la plus importante réduction des émissions de gaz à effet de serre, non seulement en Ontario, mais partout au Canada. Il s'agissait également de l'une des plus importantes mesures de réduction des émissions en Amérique du Nord.

La production d'électricité sans émissions joue également un rôle important en Ontario. L'énergie nucléaire, tout comme notre parc hydroélectrique, continue de produire la plus grande partie de notre électricité propre.

Aujourd'hui, l'Ontario possède l'un des réseaux électriques les plus propres d'Amérique

du Nord. Nous avons également des programmes efficaces de conservation du gaz naturel qui aident les propriétaires, les entreprises et l'industrie à réduire leur empreinte carbone.

Fait en bref : En fait, la plus grande partie des progrès du Canada vers l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris de 2030 a été réalisée par l'Ontario.

Cependant, le fait de réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre au Canada a eu un coût pour les familles ontariennes. Notre gouvernement comprend le rôle que les Ontariennes et les Ontariens ont joué et continuent de jouer dans la réduction de leurs émissions.

L'Ontario a déjà été un chef de file en matière de climat. **En fait, nous sommes en voie de respecter l'engagement pris par le Canada dans le cadre de l'Accord de Copenhague, soit 17 % de moins qu'en 2005 d'ici 2020.**

Maintenant, nous devons chercher une approche équilibrée pour réduire nos émissions et préparer les familles aux effets du changement climatique, afin de maintenir à la fois une économie saine

Émissions de gaz à effet de serre de l'Ontario et du reste du Canada de 2005 à 2016



et un environnement sain. Ce plan est notre alternative à une taxe sur le carbone. Cela signifie qu'il faut trouver des moyens efficaces et abordables de ralentir le changement climatique et de bâtir des collectivités plus résilientes pour se préparer à ses effets.

Nous travaillerons à débloquer des capitaux privés pour donner aux entreprises et aux résidents de l'Ontario de nouvelles façons plus abordables d'investir dans l'efficacité énergétique, d'économiser de l'argent et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'une des façons les plus efficaces de lutter contre le changement climatique est d'encourager l'innovation et de réduire les obstacles réglementaires aux solutions climatiques. Grâce à ce plan, notre gouvernement mettra l'accent sur des approches stratégiques et réglementaires intelligentes qui faciliteront et permettront le déploiement de l'innovation plutôt que de l'entraver.

Le chapitre suivant de notre plan environnemental constitue le plan de l'Ontario sur le changement climatique, qui respecte notre engagement en

vertu de la *Loi de 2018 annulant le programme de plafonnement et d'échange*.

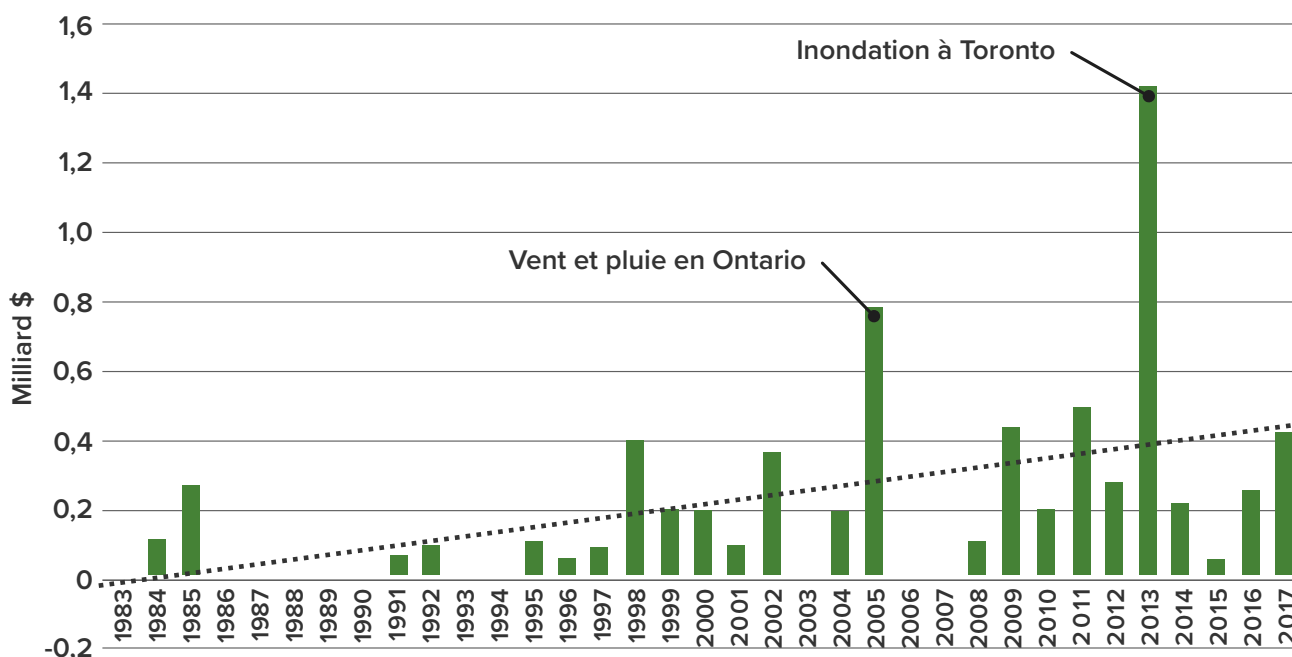
CONSTRUIRE LA RÉSILIENCE : Aider à préparer les familles et les collectivités

Nous sommes déterminés à préparer les familles et les collectivités aux coûts et aux répercussions du changement climatique, et à protéger notre environnement naturel, nos collectivités, nos entreprises et nos municipalités.

Bien que nos mesures soient importantes dans la lutte mondiale pour réduire les émissions, nous comprenons tous la nécessité de renforcer notre résilience face aux impacts du changement climatique, comme les phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents.

Le graphique suivant illustre l'augmentation du coût des dommages matériels assurés en Ontario entre 1983 et 2017, fournissant une indication des coûts du changement climatique. Les coûts financiers associés aux phénomènes météorologiques extrêmes en Ontario ont

Coûts des dommages matériels assurés en Ontario entre 1983 et 2017



Source : Bureau d'assurance du Canada.

augmenté au cours de cette période.

Le phénomène des inondations, et plus particulièrement des inondations dans les sous-sols résidentiels, est l'un des principaux facteurs de l'augmentation des coûts pour la population ontarienne.

Renforcer la résilience, c'est disposer de l'information, des outils et des ressources nécessaires pour s'adapter et réagir au changement de notre climat. Nous aurons accès aux meilleures données scientifiques et à l'information la plus récente afin de mieux comprendre où la province est vulnérable et de savoir quelles régions et quels secteurs économiques sont les plus susceptibles d'être touchés. Grâce à cette meilleure compréhension, la province, les collectivités locales, les entreprises, les collectivités autochtones et le public seront mieux préparés aux répercussions du changement climatique.

Étude de cas : Évaluations de l'impact du changement climatique

L'Ontario n'a jamais effectué d'évaluation des répercussions du changement climatique à l'échelle de la province. Depuis 2008, le Royaume-Uni a mené deux évaluations à l'aide des meilleures données disponibles et d'une compréhension actualisée de la climatologie et des impacts climatiques futurs. Chaque évaluation fournit une analyse détaillée des risques, des vulnérabilités et des impacts du changement climatique sur les principaux secteurs économiques, les infrastructures, l'environnement, la santé et le bien-être de la société.

Chaque évaluation donne au gouvernement une feuille de route pour les risques « élevés » et « faibles » liés au changement climatique maintenant et dans les années à venir.

Mesures

Améliorer notre compréhension de l'impact du changement climatique sur l'Ontario

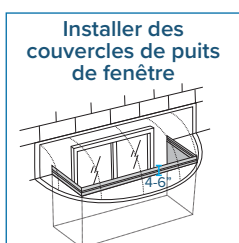
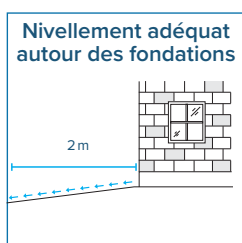
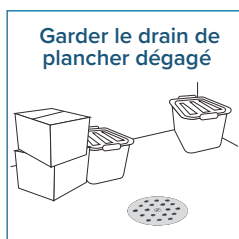
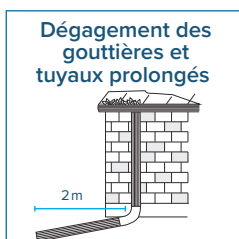
- Entreprendre une étude d'impact provinciale pour déterminer où et comment le changement climatique est susceptible d'avoir des répercussions sur les collectivités, les infrastructures essentielles, les économies et l'environnement naturel de l'Ontario. L'évaluation fournirait des données probantes fondées sur les risques au gouvernement, aux municipalités, aux entreprises, aux collectivités autochtones et aux Ontariennes et Ontariens et guiderait la prise de décisions futures.
- Entreprendre des évaluations d'impact et de vulnérabilité pour des secteurs clés tels que les transports, l'eau, l'agriculture et la distribution d'énergie.

Aider les Ontariennes et Ontariens à comprendre les impacts du changement climatique

- Développer un outil en ligne convivial mettant à la disposition des secteurs public et privé des informations pratiques sur l'impact du changement climatique. Cet outil aidera les promoteurs, les planificateurs, les éducateurs, les propriétaires et d'autres personnes à comprendre les impacts potentiels du changement climatique dans leurs collectivités.
- Travailler en étroite collaboration avec les experts en modélisation de la climatologie, les chercheurs, les communautés autochtones et les fournisseurs de services climatiques existants pour trouver et créer des solutions d'adaptation.
- Soutenir les collectivités en démontrant comment la climatologie peut être appliquée à la prise de décision pour améliorer la résilience.

Les graphiques ci-dessous illustrent les mesures pratiques que les propriétaires peuvent prendre - de façon simple et abordable - pour réduire le risque d'inondation de leur sous-sol. La protection contre les inondations domiciliaires peut comprendre des initiatives au niveau de la propriété comme le débranchement des descentes pluviales des systèmes de drainage périmétrique, l'installation de couvercles en plastique sur les puits de fenêtre, l'installation de pompes de puisard avec alimentation de secours par batterie et l'installation de clapets de retenue d'eau sur les conduites de drainage.

10 façons de prévenir les inondations dans le sous-sol d'une maison



Source : Programme de protection contre les inondations domiciliaires, Centre Intact d'adaptation au climat, Université de Waterloo

L'Ontario travaillera avec les secteurs de l'immobilier et de l'assurance pour sensibiliser les propriétaires de maison au risque croissant d'inondation en raison de la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes. Les dommages causés par les inondations sont maintenant l'une des principales causes de dommages matériels assurés en Ontario. Le risque d'inondation des maisons est également une raison de plus en plus importante pour laquelle les propriétaires ne sont pas en mesure d'assurer leur maison.

Les réparations des dommages causés par les inondations peuvent coûter aux propriétaires des dizaines de milliers de dollars. Selon le programme national d'assurance contre les inondations aux États-Unis, une inondation de 15 centimètres dans une maison de 2000 pieds carrés est susceptible

de causer environ 40 000 USD en dommages dus à l'inondation. Une fois les inondations survenues, obtenir de l'assurance deviendra plus difficile et pourrait devenir inabordable pour les propriétaires individuels.

Cependant, des mesures simples, telles que l'enlèvement des débris à proximité des drains d'orage, le nivellement correct autour des fondations de maison, le dégagement des gouttières et l'installation de tuyaux de descente pluviale prolongés et de couvercles de puits de fenêtre peuvent considérablement atténuer les risques d'inondation des sous-sols.

Mettre à jour les politiques gouvernementales et nouer des partenariats pour améliorer la résilience climatique locale

- Moderniser le code du bâtiment pour mieux équiper les maisons et les édifices pour résister aux phénomènes météorologiques extrêmes. Cela pourrait inclure des mesures d'adaptation abordables, comme l'obligation d'installer des clapets anti-retour dans les maisons neuves à risque de refoulement, ce qui réduirait considérablement les répercussions des inondations dans les sous-sols.
- Examiner le Programme d'aide aux municipalités pour la reprise après une catastrophe afin d'encourager les municipalités à intégrer des améliorations de la résilience au changement climatique lorsqu'elles réparent ou remplacent une infrastructure endommagée après une catastrophe naturelle. Depuis le lancement de ce programme en 2016, plus de 2,6 millions de dollars ont été versés à 11 municipalités.
- Mener des consultations sur des options de politiques fiscales visant à aider les propriétaires à adopter des mesures pour protéger leur maison contre les phénomènes météorologiques extrêmes, comme les tempêtes de verglas et de vent et les inondations domiciliaires.
- Examiner les politiques et les lois en matière d'aménagement du territoire afin de mettre à jour l'orientation stratégique sur la résilience au changement climatique. Nos communautés seront ainsi planifiées et conçues de manière à être plus réceptives et plus adaptées à l'évolution des conditions météorologiques, notamment par l'amélioration de la gestion des eaux pluviales.
- Renforcer la résilience de l'infrastructure essentielle de la province grâce à une meilleure technologie ainsi qu'à des options de production et de stockage d'énergie de secours, afin que nos services et nos

infrastructures essentiels, comme les hôpitaux, puissent mieux résister aux phénomènes météorologiques extrêmes et demeurer opérationnels quand ils se produiront.

- Appuyer les améliorations apportées aux routes hivernales existantes où elles peuvent être tenues de remplacer les routes qui se détériorent en raison des conditions météorologiques changeantes et des saisons hivernales raccourcies et élaborer une stratégie visant à améliorer les raccordements routiers toutes saisons aux communautés nordiques.
- Continuer à soutenir les programmes et partenariats destinés à rendre les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation plus résilients aux impacts climatiques actuels et futurs. Nous soutiendrons les programmes axés sur la qualité des sols et de l'eau à la ferme et travaillerons avec des partenaires pour améliorer les pratiques de gestion agricole.

Plan d'action du lac Érié et intendance des éléments nutritifs des 4R

Les agriculteurs ontariens continuent de faire preuve de leadership en matière d'intendance environnementale, ce qui est important pour leur subsistance. Les agriculteurs adoptent et défendent également des pratiques agricoles novatrices, comme l'intendance des éléments nutritifs des 4R (bonne source au bon taux, au bon moment et au bon endroit) et d'autres initiatives dans le cadre du [Plan d'action Canada-Ontario pour le lac Érié](#), qui sont conçues pour améliorer la protection environnementale et la durabilité.

CONTINUER À FAIRE NOTRE PART : Réalisation de l'objectif de l'Accord de Paris

L'une des principales façons dont nous définissons notre vision de l'action climatique en Ontario est en établissant des objectifs réalisables de réduction des gaz à effet de serre. Cela nous aidera à concentrer nos efforts et à fournir à notre province un point de repère pour évaluer ses progrès dans l'atténuation du changement climatique dans le cadre de notre plan.

L'Ontario réduira ses émissions de 30 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030.

Cet objectif vise à permettre à l'Ontario d'atteindre l'objectif du Canada pour 2030 en vertu de l'Accord de Paris.

Il s'agit de la cible proposée par l'Ontario pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, qui respecte notre engagement en vertu de la *Loi de 2018 annulant le programme de plafonnement et d'échange*.

Fait en bref : L'Accord de Paris est un accord relevant de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique. Son objectif est de maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en deçà de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et de poursuivre les efforts pour limiter encore davantage cette augmentation à 1,5 °C, afin de réduire les risques et les impacts du changement climatique.

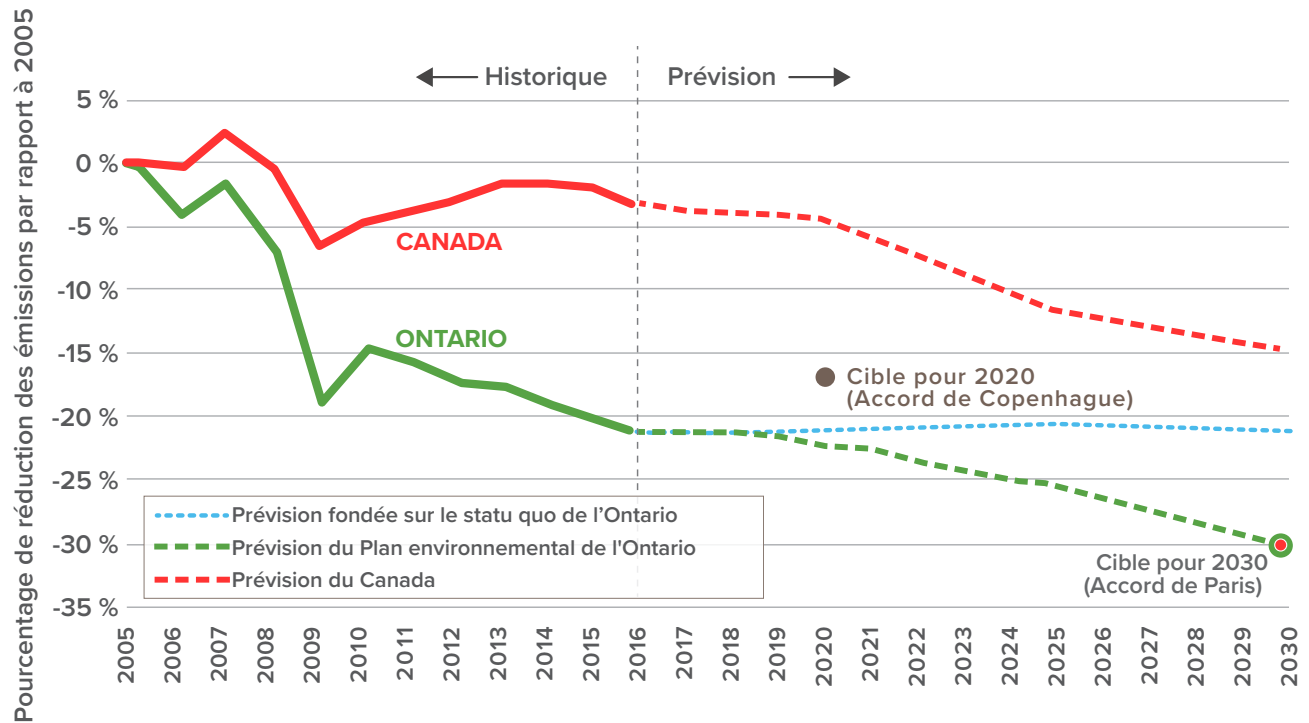
Cette cible tient compte de l'engagement démontré par la population de l'Ontario pour réduire les émissions, ainsi que de notre engagement à faire croître l'économie de l'Ontario tout en faisant notre part pour lutter contre le changement climatique.



Les émissions ont fortement diminué par rapport à 2005, principalement en raison d'améliorations apportées au secteur de l'électricité, notamment la fermeture de la production d'électricité au charbon. En conséquence, nous sommes sur la bonne voie pour faire mieux que l'objectif fédéral de 2020 fixé en vertu de l'Accord de Copenhague en 2010.

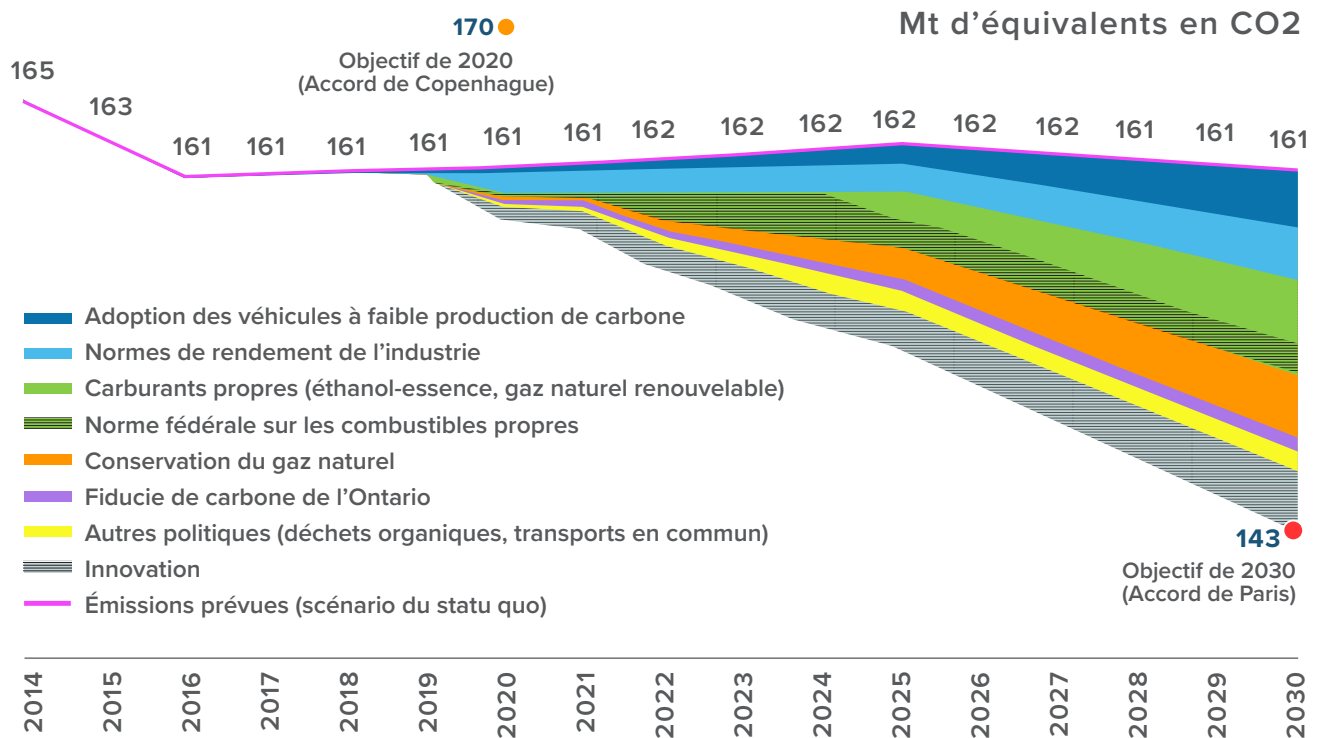
Le graphique suivant montre que notre objectif pour 2030 est à notre portée. Les politiques du nouveau plan sur le climat nous permettront d'atteindre notre objectif pour 2030 et nous continuerons à les élaborer et à les améliorer au cours des 12 prochaines années. Ce plan sera examiné et révisé tous les 4 ans.

Réductions passées et projetées des émissions de gaz à effet de serre pour le Canada et l'Ontario



Source : Environnement et Changement climatique Canada. Rapport d'inventaire national 1990-2016 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada. Rapport biennal du Canada 2017 et modélisation interne de l'Ontario.

Sur la voie de l'atteinte de l'objectif de réduction des émissions de l'Ontario pour 2030



Le graphique ci-dessus montre où nous nous attendons à ce que les émissions de l'Ontario soient si nous ne prenons aucune mesure (161 mégatonnes) comparativement à ce que nous prévoyons si nous prenons des mesures dans des secteurs précis. Notre objectif est l'équivalent de 143 mégatonnes en 2030 et nous aurons besoin de réductions dans les secteurs clés identifiés dans le graphique pour y parvenir.

Les parties colorées du tableau ci-dessus renvoient aux réductions d'émissions que nous nous attendons à obtenir grâce aux mesures prévues dans ce plan, et les parties ombragées représentent le potentiel dont nous disposons pour améliorer certaines de ces mesures.

Les réductions réelles réalisées dépendront de la façon dont les mesures identifiées dans notre plan seront finalisées en fonction des commentaires que nous recevrons des entreprises et des collectivités. Les réductions des gaz à effet de serre estimées sont expliquées plus en détail ci-dessous.

■ L'adoption des **véhicules à faible production de carbone** se réfère principalement à l'adoption des véhicules électriques en Ontario et en petite partie à l'expansion du gaz naturel comprimé dans le camionnage.

■ **Les normes de rendement de l'industrie** font référence à notre approche proposée pour réguler les grands émetteurs d'émissions de gaz à effet de serre, décrite plus loin dans ce plan. L'impact final de cette démarche dépendra de la consultation avec les partenaires de l'industrie.

■ **Les carburants propres** visent à augmenter la teneur en éthanol de l'essence à 15 % dès 2025 et à encourager l'adoption du gaz naturel renouvelable et l'utilisation de carburants à faible teneur en carbone.

■ **La Norme fédérale sur les combustibles propres** est une estimation fédérale de l'impact additionnel des normes fédérales proposées qui augmenteraient l'utilisation d'un vaste éventail de combustibles, de sources d'énergie et de technologies à faible teneur en carbone, comme l'éthanol, le gaz naturel renouvelable, le diesel plus écologique, l'électricité et l'hydrogène renouvelable.

■ **Les mesures de conservation du gaz naturel** font référence à des programmes bien établis en Ontario pour économiser l'énergie et permettre aux citoyens d'économiser de l'argent. Ce scénario suppose une expansion graduelle des programmes offerts par les services publics et sera soumis à des discussions avec les services publics et la Commission de l'énergie de l'Ontario.

■ La **Fiducie de carbone de l'Ontario** est un fonds pour la réduction des émissions qui utilisera les fonds publics pour tirer parti des investissements privés dans les technologies propres qui sont commercialement viables. Pour cette action, nous estimons qu'un fonds de 350 millions de dollars servira à mobiliser des capitaux privés selon un rapport de 4:1. Les estimations dépendront de la conception finale et du mandat de la fiducie. Les estimations comprennent également les réductions d'émissions éventuelles associées à une enchère inversée en Ontario de 50 millions de dollars visant à attirer des projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre au plus bas coût possible.

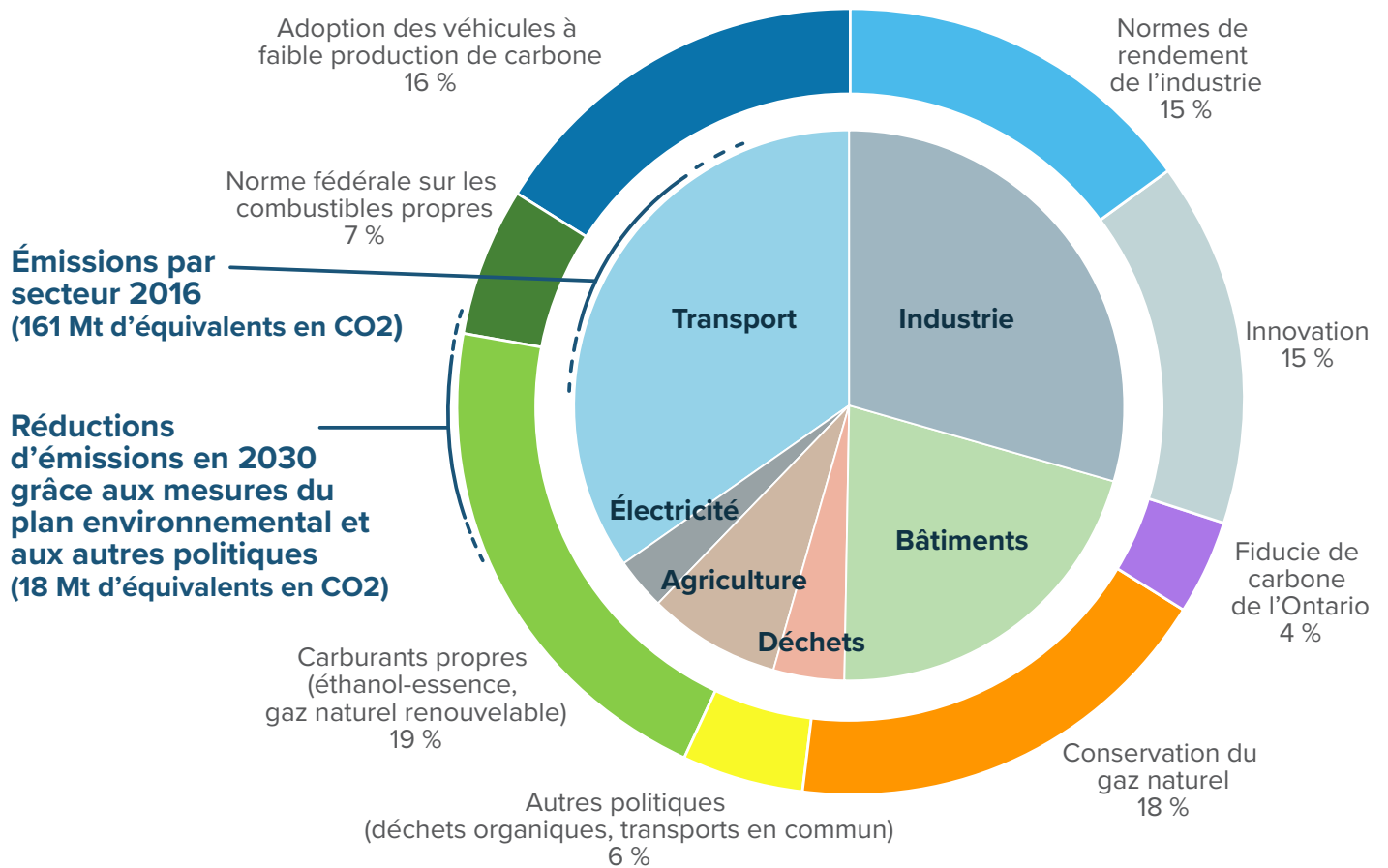
■ **Les autres politiques** comprennent la réduction des émissions associée à des investissements dans les transports en commun, et notre engagement à améliorer le détournement des déchets de nourriture et organiques des sites d'enfouissement, décrit plus loin dans ce plan.

■ **L'innovation** comprend les progrès potentiels dans le stockage de l'énergie et le remplacement rentable des combustibles à haute intensité énergétique dans les bâtiments par l'électricité et des combustibles à faible teneur en carbone.

Dans le cadre de notre engagement envers la transparence, le gouvernement s'est engagé à actualiser et à rendre compte de ces estimations une fois que les détails du programme seront finalisés afin de s'assurer que nous progressons vers les cibles de 2030.



Réductions d'émissions prévues en 2030 par secteur



Le tableau ci-dessus montre comment le plan est adapté aux émissions de gaz à effet de serre de l'Ontario. La tarte intérieure montre la répartition des émissions de gaz à effet de serre de l'Ontario en 2016 par secteur. Les couleurs de l'anneau extérieur montrent les politiques du plan environnemental qui visent à réduire les émissions dans chaque secteur.

Le gouvernement s'est engagé à équilibrer les réductions d'émissions et la croissance économique. L'économie de l'Ontario a connu une croissance, même si les émissions diminuent.

Le suivi de cette amélioration est une partie importante du plan de l'Ontario pour faire face au changement climatique. Dans les mois à venir, nous allons mener des consultations au sujet d'un objectif d'intensité du carbone à l'échelle de l'économie en tant que mesure complémentaire à notre objectif de réduction absolue des émissions et pour nous assurer que notre plan d'action face au changement climatique nous aide à maintenir cette tendance positive.

Les domaines ci-dessous sont ceux sur lesquels nous concentrerons nos initiatives et nos actions pour nous attaquer au changement climatique, mieux résister au changement climatique et atteindre notre objectif équilibré.

RESPONSABILISER LES POLLUEURS

Nous savons que les créateurs d'emplois de la province ont fait de grands progrès dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, certains menant leur industrie au niveau mondial. Nous veillerons à ce que les pollueurs paient leur juste part pour leurs émissions de gaz à effet de serre, tout en veillant à ce que l'industrie continue de progresser, afin d'aider l'Ontario à atteindre sa part de réductions.

Les émissions de gaz à effet de serre du secteur industriel, y compris les petites installations, représentaient 29 % des émissions totales de l'Ontario en 2016. Nous prévoyons de réglementer les grands émetteurs au moyen d'un système qui est rigoureux, mais équitable, rentable et souple en fonction des besoins et de la situation de notre province ainsi que de ses créateurs d'emploi. Nous veillerons également à l'application rigoureuse de ces règles.

Ce système reconnaîtra la situation unique du centre manufacturier et industriel du Canada. L'Ontario dépend de nombreuses industries qui font concurrence à l'échelle internationale. Nos normes de produits fabriqués en Ontario prendront en considération des facteurs tels que l'ouverture au commerce, la compétitivité et les émissions des procédés et permettront à la province d'accorder des dérogations systématiques à des industries particulièrement préoccupantes, comme le secteur automobile, si besoin est.

Mesures

Mettre en œuvre des normes de rendement en matière d'émissions pour les grands émetteurs

Nous créerons et établirons des normes de rendement des émissions pour atteindre les réductions d'émissions de gaz à effet de serre des grands émetteurs. Chaque grand émetteur industriel sera tenu de démontrer régulièrement sa conformité. Le programme peut inclure des mécanismes de flexibilité de la conformité, tels que des crédits compensatoires ou le paiement d'un montant destiné à assurer la conformité.

Une norme de rendement en matière d'émissions

établit les niveaux d'émissions que les installations industrielles sont tenues de respecter et est liée à leur niveau de production. Cette approche n'impose pas de plafond général pour les émissions à l'échelle de l'Ontario et tient compte des conditions particulières de l'industrie et des installations tout en permettant la croissance économique. Elle salue également les industries de l'Ontario qui sont les meilleures de leur catégorie tout en exigeant des améliorations de la part des secteurs qui ont des possibilités d'amélioration.

Étude de cas : Le système de normes de rendement axées sur les résultats (OBPS) de la Saskatchewan



En décembre 2017, la Saskatchewan a présenté une stratégie globale nommée Prairie résilience pour lutter contre le changement climatique, qui comprenait un plan visant à mettre en place un système OBPS en 2019. L'OBPS s'appliquera aux installations dans les secteurs réglementés qui émettent plus de 25 000 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre par année. L'OBPS est censé être mis en place d'ici le 1^{er} janvier 2019, et on estime que le gouvernement de la Saskatchewan réduira les émissions annuelles des secteurs couverts de 10 % d'ici 2030.

En outre, la Saskatchewan réglemente les émissions de la production d'électricité pour atteindre une réduction de 40 % des émissions d'électricité et réglemente les émissions du torchage et du dégagement du méthane dans le secteur pétrolier et gazier en amont, qui conduira à des réductions annuelles supplémentaires de 40 % à 45 % d'ici 2025.



MOBILISER LE SECTEUR PRIVÉ

L'Ontario est la plaque tournante de l'industrie financière canadienne - banques, sociétés d'investissement, caisses de retraite et compagnies d'assurance. L'Ontario abrite les sièges sociaux des cinq plus grandes banques du Canada, dont trois comptent parmi les 25 plus grandes banques du monde en termes de capitalisation boursière.

Par ailleurs, nous reconnaissons que notre secteur privé possède le capital, la capacité et le savoir-faire nécessaires pour transformer les marchés des technologies propres et faire passer l'Ontario à une économie faible en carbone. C'est pourquoi nous avons l'intention de faciliter les meilleurs projets et idées du secteur privé afin de réduire les émissions au moindre coût pour les contribuables. Notre plan garantira l'utilisation prudente et responsable des ressources publiques pour encourager les investissements du secteur privé.

Nous voulons également permettre une divulgation cohérente des risques financiers associés au changement climatique afin que les entreprises puissent fournir de l'information aux investisseurs, aux prêteurs, aux assureurs et aux autres intervenants.

Ensemble, ces mesures contribueront à améliorer la capacité du secteur de la finance durable en Ontario et nous positionneront comme un chef de file mondial dans ce domaine.

Mesures

Lancer un fonds de réduction des émissions, La Fiducie de réduction du carbone de l'Ontario, et une enchère inversée pour encourager l'investissement privé dans des solutions technologiques propres

L'Ontario s'engagera à assurer un financement de 400 millions de dollars sur quatre ans. Ces fonds viendront compléter les pénalités versées à la Fiducie de réduction du carbone de l'Ontario

par les pollueurs. Cela garantira qu'au cours des quatre prochaines années, la Fiducie de réduction du carbone de l'Ontario sera en mesure de mobiliser 400 millions de dollars pour débloquer plus de 1 milliard de dollars de capitaux privés.

Si le gouvernement du Canada reprend l'accord cadre pancanadien avec les gens de l'Ontario, la Fiducie de réduction du carbone de l'Ontario pourrait être augmentée de 420 millions de dollars grâce au Fonds du leadership pour une économie à faibles émissions de carbone. Cela augmenterait le fonds à 820 millions de dollars et débloquerait plus de 2 milliards de dollars de capitaux privés. Cela assurerait également à la population ontarienne l'approche la plus rentable pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'engagement du Canada de s'associer à la population ontarienne en soutenant la Fiducie de réduction du carbone de l'Ontario permettrait à l'Ontario de réduire les émissions au-delà de ce qui est prévu dans ce plan et d'aider le Canada à atteindre son objectif de Paris.

La Fiducie de réduction du carbone de l'Ontario utilisera des techniques de financement novatrices et des outils de développement de marché en partenariat avec le secteur privé pour accélérer le déploiement de solutions à faibles émissions de carbone. Elle utilisera des fonds publics pour mobiliser des investissements privés dans des technologies propres, commercialement viables et largement présentes. Elle cherchera aussi à réduire les coûts énergétiques pour les contribuables, à stimuler les investissements et l'activité économique du secteur privé et à accélérer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

La Fiducie de réduction du carbone de l'Ontario pourrait envisager d'investir dans des projets rentables de divers secteurs, tels que les transports, l'industrie, le secteur résidentiel, les entreprises et les municipalités.

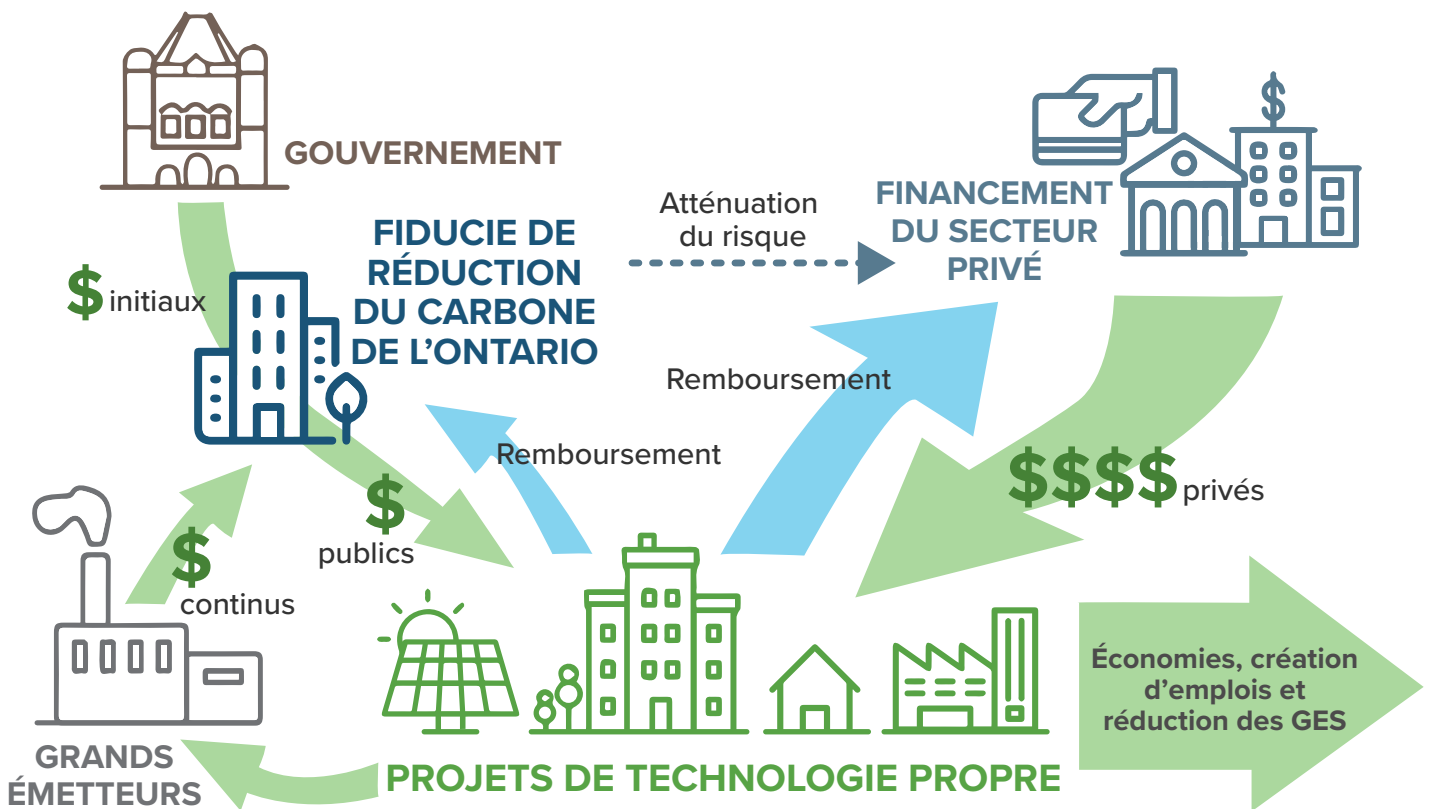
Nous allons établir un conseil indépendant d'experts financiers pour former la Fiducie de réduction du carbone de l'Ontario, qui sera chargée de travailler avec le secteur privé pour identifier des projets qui permettront de réduire les émissions et de réaliser des économies de coûts. Nous allons :

- Créer un fonds de réduction des émissions afin d'appuyer et d'encourager les investissements à l'échelle de la province dans des initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de

serre. Le fonds mobilisera un investissement initial limité du gouvernement (350 millions de dollars) pour attirer des fonds du secteur privé afin de stimuler l'investissement dans les technologies propres.

- Lancer une enchère inversée en Ontario (50 millions de dollars), permettant aux soumissionnaires d'envoyer des propositions de projets de réduction des émissions et d'obtenir des contrats en fonction des réductions des émissions de gaz à effet de serre les moins coûteuses.

La Fiducie de réduction du carbone de l'Ontario



Source : Adapté de Coalition for Green Capital, Growing Clean Energy Markets with Green Bank Financing : White Paper, page 2, <http://coalitionforgreencapital.com/wp-content/uploads/2015/08/CGC-Green-Bank-White-Paper.pdf>.

Étude de cas : NY Green Bank

Créée en tant que division de la New York State Energy Research and Development Authority, la New York Green Bank est une entité financière spécialisée, financée par l'État qui travaille avec le secteur privé pour accroître les investissements dans les marchés des énergies propres.

L'approche flexible de la Green Banque de NY pour le financement de l'énergie propre contribue à réduire le besoin d'appui du gouvernement et accroît les investissements dans les marchés de l'énergie propre de New York, créant un système d'énergie plus efficace, plus fiable et plus durable.

En investissant des fonds aux taux du marché, NY Green Bank est en mesure de couvrir ses propres coûts et de conserver sa base de financement pour ses projets futurs. Au 30 septembre 2018, NY Green Bank s'est engagée à hauteur de 580,1 millions de dollars pour soutenir des projets d'énergie propre avec un coût total entre 1,44 et 1,68 milliard de dollars.

Améliorer la divulgation et le partage de l'information des entreprises

- Travailler avec le secteur financier afin de promouvoir les divulgations liées au climat en Ontario.
- Encourager la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario à améliorer les directives sur la divulgation d'information sur le climat.

À l'échelle mondiale, de nombreuses institutions financières adoptent les recommandations du Groupe de travail sur les divulgations financières liées au climat. Le secteur financier de l'Ontario s'emploie également à améliorer les divulgations.

Qu'est-ce qu'une enchère inversée? L'acheteur, en l'occurrence le gouvernement, envoie une demande de propositions, de services ou de contrats. Les soumissions sont évaluées et choisies en fonction du coût le plus bas, soit, dans ce cas-ci, le coût le plus bas par tonne de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les « soumissionnaires » de la vente aux enchères se font concurrence pour remporter le projet ou le contrat, souvent en sous-enchérissant, ce qui entraîne des coûts moindres pour l'acheteur.

Encourager les investissements privés dans les technologies propres et les infrastructures vertes

- L'Ontario suivra en parallèle les changements fédéraux dans la déduction pour amortissement accéléré, ce qui rendra plus attrayants les investissements technologiques dans la production d'énergie propre et l'équipement de conservation de l'énergie.
- Collaborer avec l'Office ontarien de financement pour émettre des obligations vertes d'ici la fin de l'exercice, après avoir réaligné le programme d'obligations vertes afin de soutenir notre approche visant à relever les défis environnementaux. Cette action a été incluse dans l'exposé économique de l'automne.
- Envisager des options de politique fiscale pour encourager la création d'emplois dans le secteur manufacturier des technologies propres en Ontario.

Les obligations vertes constituent un outil important pour aider à financer des projets qui soutiennent notre approche face aux défis environnementaux. Les catégories de projets comprennent les initiatives de transport en commun, les infrastructures résistant aux intempéries extrêmes, ainsi que les projets d'économie d'énergie et d'efficacité énergétique (y compris les projets liés à la santé et à l'éducation). En mettant à profit les faibles taux d'intérêt, les obligations vertes de l'Ontario permettent à la province de lever des fonds tout en respectant les contribuables ontariens et sans nuire aux entreprises.

Histoire d'une réussite : Capture du carbone par les algues



En 2012, Pond Technologies, une compagnie de technologie de l'Ontario, s'est associée avec St. Marys Cement pour exécuter un projet pilote utilisant le CO₂ généré par son usine de ciment pour cultiver des algues. Comme les plantes, les algues absorbent du carbone alors qu'elles grandissent. Les revenus générés par la vente des bioproduits dérivés des algues fournissent la base économique pour l'adoption de cette technologie. Le projet pilote de Pond a prouvé que réduire les émissions de gaz à effet de serre peut générer des revenus.

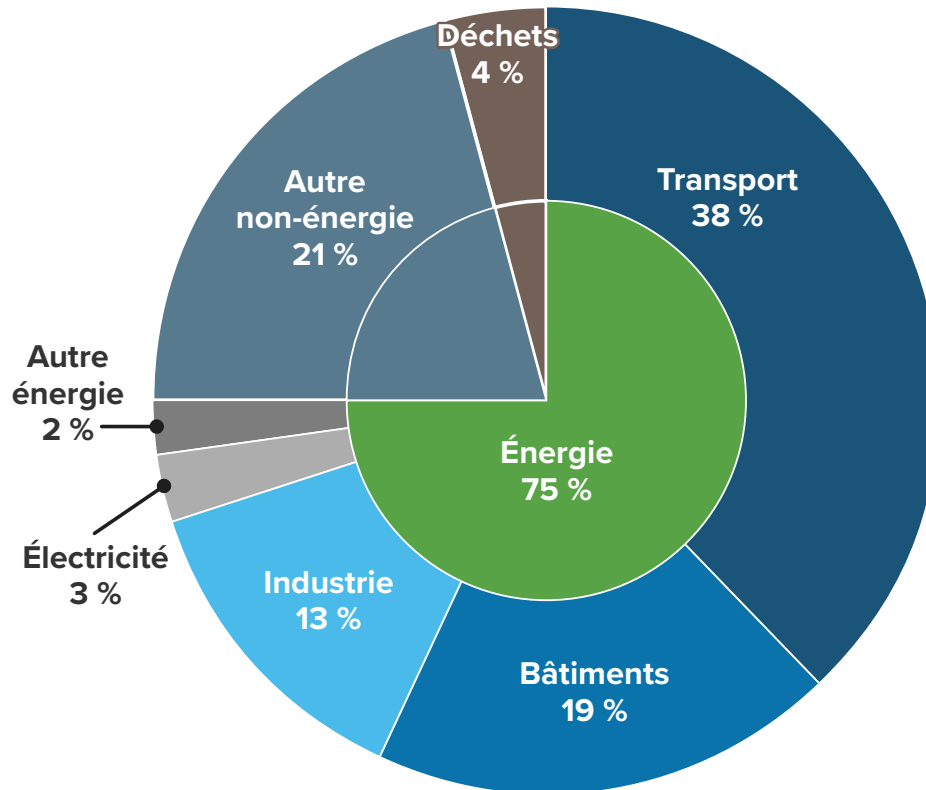


UTILISER L'ÉNERGIE ET LES RESSOURCES JUDICIEUSEMENT

Nous élaborerons des solutions climatiques qui permettront d'économiser de l'énergie, des ressources et de l'argent.

Environ 75 % des émissions de gaz à effet de serre de l'Ontario proviennent de l'utilisation de l'énergie dans nos maisons, nos bâtiments, nos véhicules et notre industrie, tandis que 4 % proviennent des déchets.

Utilisation de l'énergie de l'Ontario par secteur



Source : Données provenant d'Environnement et changements climatiques Canada, Rapport d'inventaire national 2018

Nous utilisons l'essence et le carburant diesel presque exclusivement pour le transport, tandis que le gaz naturel est la principale source d'énergie de l'Ontario pour le chauffage des locaux et de l'eau. Bien que les véhicules de l'Ontario soient devenus plus efficaces, le nombre de véhicules sur la route a augmenté.

Aujourd'hui, le secteur des transports demeure notre principale source d'émissions. Cela signifie que nous devons nous concentrer sur une utilisation plus efficace de l'énergie, y compris dans les transports, et sur l'élargissement de l'accès à une énergie plus propre.

Notre gouvernement veillera à ce que la Commission de l'énergie de l'Ontario suive le

rythme des demandes des consommateurs et de l'adoption des solutions énergétiques novatrices en cette période de changements technologiques sans précédent.

Nous savons aussi qu'un peu plus de 60 % des déchets alimentaires et organiques de l'Ontario sont envoyés dans des sites d'enfouissement. Dans un site d'enfouissement, ils se décomposent en méthane, un puissant gaz à effet de serre qui contribue au changement climatique. En fait, le méthane est 25 fois plus puissant en tant que gaz à effet de serre que le dioxyde de carbone. Lorsque les déchets alimentaires et organiques sont envoyés aux sites d'enfouissement, il ne reste plus aucune possibilité de préserver des ressources précieuses pouvant être utilisées pour

chauffer nos maisons, soutenir des sols sains et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Nous travaillerons avec des partenaires sur des moyens de faciliter la tâche aux résidents et aux entreprises pour gaspiller moins de nourriture ou pour la réutiliser à des fins bénéfiques comme le compost.

Fait en bref : Environ 60 % des déchets alimentaires et organiques de l'Ontario sont acheminés vers des sites d'enfouissement qui émettent du méthane - un puissant gaz à effet de serre - lorsqu'ils se décomposent. Le détournement efficace des déchets ménagers des décharges est un outil important dans la lutte contre le changement climatique. Pour en savoir plus sur notre plan de lutte contre les ordures et les déchets, voir la page 43.

Mesures

Conserver l'énergie dans les maisons et les bâtiments pour réduire les coûts et les émissions

- Augmenter la disponibilité et l'accessibilité de l'information sur la consommation d'énergie et d'eau afin que les ménages, les entreprises et les gouvernements comprennent leurs consommations d'énergie (p. ex. collecte des données liées aux véhicules électriques, à l'énergie au niveau domiciliaire et à la consommation de l'eau). Par exemple, permettre aux clients d'avoir accès à leurs données énergétiques en exigeant que les services publics d'électricité et de gaz naturel

mettent en œuvre [la norme de données du Bouton vert](#). Nous allons aider les services d'eau à mettre en œuvre l'initiative du Bouton vert sur une base volontaire.

- Collaborer avec l'Ontario Real Estate Association pour les inciter à inclure de l'information sur l'efficacité énergétique dans les descriptions de propriété afin de mieux informer les acheteurs et d'encourager les mesures d'efficacité énergétique.
- Réviser le code du bâtiment et appuyer l'adoption de mesures d'efficacité énergétique rentables qui peuvent réduire le coût de l'électricité et du gaz naturel nécessaires au fonctionnement des bâtiments. L'Ontario est actuellement un chef de file au Canada en matière de normes d'efficacité énergétique dans son code du bâtiment. Aujourd'hui, le code du bâtiment de l'Ontario garantit que les nouvelles maisons construites après 2017 consomment 50 % moins d'énergie pour le chauffage et la climatisation que les maisons construites avant 2005, ce qui se traduit par une empreinte carbone bien inférieure à celle des maisons plus anciennes.
- Collaborer avec la Commission de l'énergie de l'Ontario et les services publics de gaz naturel pour accroître la conservation rentable du gaz naturel tout en réduisant les émissions et les factures d'énergie.
- Veiller à ce que les normes d'efficacité énergétique des appareils électroménagers et des équipements de l'Ontario continuent d'être parmi les plus élevées en Amérique du Nord.

Fait en bref : Enbridge Gas Distribution et Union Gas offrent des programmes de conservation du gaz qui incitent les propriétaires à apporter les améliorations nécessaires pour rendre leur maison plus éconergétique. Chaque dollar dépensé permet une réduction allant jusqu'à 2,67 dollars sur les factures d'énergie.

Accroître l'accès à une énergie propre et abordable pour les Ontariennes et Ontariens

- Continuer à soutenir la connexion des communautés autochtones du Nord de l'Ontario au réseau électrique propre de l'Ontario afin de remplacer le diesel et d'autres types de production d'électricité.
- Augmenter l'exigence relative à la teneur en carburant renouvelable (p. ex. éthanol) dans l'essence à 15 % dès 2025, grâce au Règlement sur l'essence plus écologique, pour réduire les émissions sans augmentation des prix de l'essence à la pompe.
- Encourager l'utilisation de thermopompes pour le chauffage des locaux et de l'eau où cela a du sens et les systèmes communautaires innovants tels que l'énergie de quartier.
- Exiger des services publics de gaz naturel qu'ils mettent en œuvre une option volontaire de gaz naturel renouvelable pour les clients. Nous mènerons également des consultations sur la pertinence des exigences en matière de contenu propre.
- Consulter au sujet des options de politiques fiscales pour que les propriétaires puissent plus facilement augmenter l'efficacité énergétique et économiser de l'argent.
- Rationaliser et prioriser les approbations

environnementales pour les entreprises qui utilisent des technologies à faible émission de carbone tout en maintenant des normes élevées en matière de protection de l'environnement.

- Appuyer l'intégration des technologies émergentes de réseau intelligent et des ressources distribuées, y compris le stockage d'énergie, pour exploiter et tirer le meilleur parti de l'électricité propre de l'Ontario.
- Améliorer les règles et éliminer les obstacles réglementaires qui empêchent les investisseurs privés de déployer des infrastructures de ravitaillement à faible teneur en carbone qui contribueront à accroître l'adoption des véhicules électriques, à hydrogène, au propane et autres véhicules à faible émissions de carbone, sans subventions gouvernementales.
- Collaborer avec le secteur privé pour éliminer les obstacles à l'expansion des postes de ravitaillement en gaz naturel comprimé 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour les camions circulant le long des autoroutes de la série 400, et maintenir l'exemption fiscale actuelle (taxe sur l'essence et le carburant) sur le gaz naturel comme carburant de transport. Les véhicules lourds (comme les camions de transport) disposeront ainsi d'un moyen rentable de réduire les émissions dues au transport routier.

Fait en bref : Le gaz naturel est exempté de la taxe sur le carburant de 14,3 cents le litre en Ontario et les camions au gaz naturel ont une empreinte carbone plus faible en comparaison avec les camions diesel.

Histoire d'une réussite :
La centrale de pompage de Niagara Falls produit de l'électricité à zéro émission



La centrale hydroélectrique à pompe Sir Adam Beck d'Ontario Power Generation est une source importante et flexible d'électricité à zéro émission pour la population ontarienne. La station remplit un réservoir de 750 acres lorsque la demande en énergie est faible, stockant ainsi la quantité d'énergie équivalente à 100 000 batteries de voiture électrique. Le réservoir rempli peut ensuite être utilisé pour générer de l'énergie hydroélectrique en cas de besoin, remplaçant ainsi 600 mégawatts de production de combustible fossile pendant huit heures maximum.

Histoire d'une réussite :
Un partenariat pour alimenter les transports lourds à plus faible émission de carbone



En avril 2018, Union Energy Solutions Limited Partnership, une compagnie affiliée non réglementée de Union Gas Limited (une compagnie Enbridge) a annoncé un partenariat avec Clean Energy pour construire trois stations de ravitaillement en gaz naturel comprimé le long de l'autoroute 401 de l'Ontario. Cette initiative permettra aux véhicules lourds (comme les camions de transport) qui utilisent le gaz naturel comme carburant de transport de se déplacer et de se ravitailler en carburant le long de la 401, ce qui entraînera une réduction des émissions dues au transport routier.

Étude de cas :
Electrify Canada construit un réseau de recharge des véhicules électriques

Electrify Canada est une nouvelle entreprise qui construira des réseaux de recharge ultra-rapides pour les véhicules électriques à travers le Canada, qui devraient être opérationnels à partir de 2019. Cela comprend l'installation de 32 sites de recharge de véhicules électriques près des grandes autoroutes et dans les principales régions métropolitaines de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de l'Ontario et du Québec.



FAIRE NOTRE PART : Leadership gouvernemental

L'Ontario s'est engagée à faire sa part pour lutter contre le changement climatique. Cela inclut de donner l'exemple. Nous encouragerons le leadership local en matière de changement climatique, y compris les administrations municipales, le secteur public élargi, les associations commerciales, les groupes communautaires, les collectivités autochtones et les organismes bénévoles, à élaborer et à promouvoir des solutions climatiques pour leurs membres et leurs collectivités. Nous continuerons de nous pencher sur les questions climatiques internationales en présentant le point de vue de l'Ontario dans le cadre des négociations climatiques internationales du Canada.

Dans le cadre de l'engagement du gouvernement à l'égard du renouvellement du programme d'enseignement, nous explorerons des changements qui intègrent l'étude de l'environnement en classe. L'apprentissage de la protection de l'air, de la terre et de l'eau, de la lutte contre le changement climatique et de la réduction de la quantité de déchets que nous produisons permettra non seulement de sensibiliser les



écoles, mais aussi les élèves à transmettre ces connaissances à leur famille.

Le partenariat avec les gens, les entreprises, les municipalités et les écoles, et le fait de leur donner les moyens de le faire, nous aideront à trouver des moyens de répondre aux enjeux et aux besoins locaux, d'économiser l'énergie et les coûts, et de réduire les risques climatiques pour nos écoles, nos hôpitaux, nos routes et nos infrastructures essentielles.

Mesures

Faire du changement climatique une priorité pangouvernementale

- Améliorer notre capacité de tenir compte du changement climatique lorsque nous prenons des décisions concernant les politiques et les activités du gouvernement en élaborant un cadre de gouvernance sur le changement climatique qui permettra :
 - D'établir des responsabilités et des exigences claires pour que les ministères puissent suivre les mesures de lutte contre le changement climatique et en rendre compte.
 - De prendre en considération le changement climatique lorsque nous achetons des biens et services au sein du gouvernement, là où cela est rentable (c.-à-d. acier et ciment à faible intensité de carbone).
 - D'explorer les possibilités d'améliorer la coordination et l'orientation des municipalités pour les aider à tenir compte du changement climatique dans leur processus décisionnel.
 - De mettre à jour les déclarations ministérielles sur les valeurs environnementales afin de refléter le plan environnemental de l'Ontario.
- Poursuivre l'exécution d'une stratégie d'automatisation à haute performance pour les immeubles gouvernementaux. Cette stratégie utilise une automatisation et une intégration

avancées pour mesurer, surveiller et contrôler les opérations et la maintenance au moindre coût, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre au cours du fonctionnement quotidien. La stratégie comprend, sans toutefois s'y limiter, les commandes de CVC et d'éclairage, la sécurité, les ascenseurs, la protection incendie et les systèmes de sécurité des personnes afin d'améliorer les performances et de réduire la consommation d'énergie

- Veiller à ce que les investissements dans les futures rénovations des immeubles du gouvernement maximisent les économies d'énergie. Par exemple, l'Ontario construit de nouveaux établissements correctionnels pour répondre aux normes LEED, ce qui assure un rendement environnemental élevé et permettra d'améliorer l'efficacité tout en économisant de l'argent.
- Entreprendre un examen des locaux à bureaux du gouvernement, en vue d'optimiser notre empreinte physique et carbone. L'Ontario réduira son empreinte immobilière par employé pour réduire les coûts de l'énergie et les émissions, tel que recommandé dans le rapport de la vérificatrice générale de 2017.
- Soutenir l'adoption de technologies à faible émission de carbone et de mesures de résistance au changement climatique en s'efforçant de réduire les obstacles réglementaires et opérationnels coûteux et longs à surmonter.
- Encourager le gouvernement fédéral à faire en sorte que les négociations sur le climat en vertu de l'article 6 de l'Accord de Paris améliorent l'accès de notre secteur des technologies à faible intensité de carbone aux marchés mondiaux émergents. L'Ontario est un chef de file dans les technologies propres et plus d'accès aux marchés mondiaux aidera nos entreprises locales à créer des emplois verts en Ontario.

- Développer des outils pour aider les décideurs à comprendre les impacts climatiques des activités gouvernementales. Par exemple, nous déterminerons les réductions d'émissions découlant des investissements dans les immobilisations scolaires et en ferons rapport, et nous permettrons aux conseils scolaires d'accéder aux données sur l'efficacité énergétique pour éclairer leurs décisions d'investissement.
- Fournir des conseils aux propriétaires d'édifices patrimoniaux publics pour les aider à réduire leur consommation d'énergie et à économiser sur les coûts d'exploitation tout en continuant à conserver ces importantes ressources du patrimoine culturel pour les générations futures.
- Continuer à soutenir l'achat de traversiers électriques qui seront en service en 2020 et 2021 et relieront les îles Wolfe et Amherst au continent.

Fait en bref : Le budget annuel du gouvernement pour l'achat de biens et de services s'élève à 6 milliards de dollars.

**Histoire d'une réussite :
Le secteur privé de
l'Ontario mène le pays
en matière de technologies
propres**



L'Ontario possède le secteur des technologies propres le plus important et le plus dynamique au Canada, avec des revenus annuels de 19,8 milliards de dollars et plus de 5 000 entreprises employant 130 000 personnes.

L'Ontario héberge 35 % des entreprises innovatrices de technologies propres au Canada.

L'Ontario est une plaque tournante des technologies de l'eau avec plus de 900 entreprises et 22 000 employés.

**Histoire d'une réussite :
Rénovation d'immeubles
gouvernementaux pour
économiser de l'énergie et de
l'argent**



Le projet de reconstruction de Queen's Park est une initiative de huit ans qui comprend la reconstruction complète de l'édifice Macdonald, situé au centre-ville de Toronto et comprenant la tour de l'édifice Macdonald, ainsi que les tours Hearst, Hepburn, Mowat et Ferguson.

L'édifice Macdonald, vieux de 47 ans, abrite la plus grande concentration de personnalités politiques et de la fonction publique de la province. Il n'a jamais fait l'objet d'une rénovation majeure et les systèmes

centraux du bâtiment, notamment l'électricité, l'eau, la climatisation et le chauffage, ont atteint la fin de leur vie utile.

Suivant les conseils d'un groupe d'experts indépendants, l'édifice Macdonald du gouvernement est reconstruit à grande échelle pour permettre à la province de réaliser d'importantes économies d'énergie et de coûts pendant les 50 prochaines années. Ces économies seront réalisées grâce à la réduction des coûts d'exploitation, à la diminution des dépenses d'énergie et d'entretien des immobilisations et à la réduction de coûteux baux conclus avec des tiers dans le centre-ville de Toronto. Le L'édifice Macdonald reconstruit répondra à la certification LEED argent.

**Histoire d'une réussite :
Flotte verte de la Ville
de Toronto**



Le plan de la flotte verte de la Ville de Toronto met l'accent sur la réduction des émissions provenant de près de 10 000 véhicules ainsi que de l'équipement appartenant à la Ville et exploité par elle. Le plan consolidé, dirigé par la Division des services de flotte, réunit les cinq grandes flottes de la Ville de Toronto – Division des services de flotte de la ville de Toronto, Services médicaux d'urgence, Services d'incendie de Toronto, Service de Police de Toronto et Toronto Transit Commission – sous un seul plan.

En 2017, la ville comptait 2 091 véhicules et pièces d'équipement écologiques dans son parc automobile, soit 24 % du nombre total des véhicules de la ville.

Donner les moyens d'un leadership local efficace en matière de changement climatique

- Collaborer avec les municipalités à l'élaboration de plans et d'initiatives en matière de climat et d'énergie afin d'appuyer la résilience au climat et la transformation vers un avenir faible en carbone.
- Soutenir les efforts des collectivités autochtones pour intégrer l'action climatique aux plans et initiatives locaux en faveur du pouvoir communautaire, du développement économique, de la santé et de la durabilité.
- Encourager le leadership local en formant des partenariats plus solides et en partageant les pratiques exemplaires avec les groupes communautaires et les associations commerciales.

Améliorer les transports en commun pour étendre le choix des navetteurs et soutenir les collectivités

Engager 5 milliards de dollars de plus pour les métros et les lignes de débordement. L'Ontario investira également dans un service GO Transit aller-retour vers Niagara Falls, dans le cadre du plan existant pour construire un système de transport régional.

- Établir un programme d'éducation et de sensibilisation accru du public aux impacts environnementaux, financiers et sanitaires de ses choix de transport.
- Élaborer un plan pour transférer la responsabilité de l'infrastructure du métro de la Commission de transport de Toronto (CCT) de la Ville de Toronto en Ontario. Un transfert permettrait à la province de mettre en place un système de transport en commun régional plus efficace et de construire le transport en commun plus rapidement. De plus, cela

permettrait à la province de financer et de réaliser plus rapidement de nouveaux projets de transport en commun.

Appuyer les projets d'infrastructure verte

Nous rendons également plus écologique la flotte de véhicules du gouvernement. La fonction publique de l'Ontario dispose actuellement de 1 632 véhicules hybrides, hybrides rechargeables et électriques, ce qui représente 70 % de son parc de véhicules de passagers.

Collaborer avec les gouvernements fédéral et municipaux dans le cadre du volet vert du programme Infrastructures pour l'investissement au Canada afin d'investir jusqu'à 7 milliards de dollars en fonds fédéraux, provinciaux et municipaux au cours des 10 prochaines années. Le financement pourrait être destiné à des projets qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre et la pollution en plus de contribuer à rendre les infrastructures communautaires plus résilientes. Des exemples d'investissements pourraient comprendre l'amélioration des infrastructures de transport en commun et de transport, ainsi que l'amélioration des systèmes locaux d'approvisionnement en eau, de traitement des eaux usées et des eaux pluviales.

Mesures précoces : Augmentation du service de train GO

Ce gouvernement étend le service GO et rend plus facile pour les navetteurs et les membres de la communauté de se déplacer dans la RGTH. Plus de passagers dans leurs sièges soulagent la congestion sur les routes. Nous offrons des transports plus fiables et prévisibles dans toute la région – améliorant considérablement l'expérience quotidienne de transport en commun. Ces améliorations sont un pas de plus vers notre objectif d'offrir un service GO bidirectionnel, toute la journée.



Réduire les déchets et les ordures dans nos collectivités et garder nos terres et nos sols propres

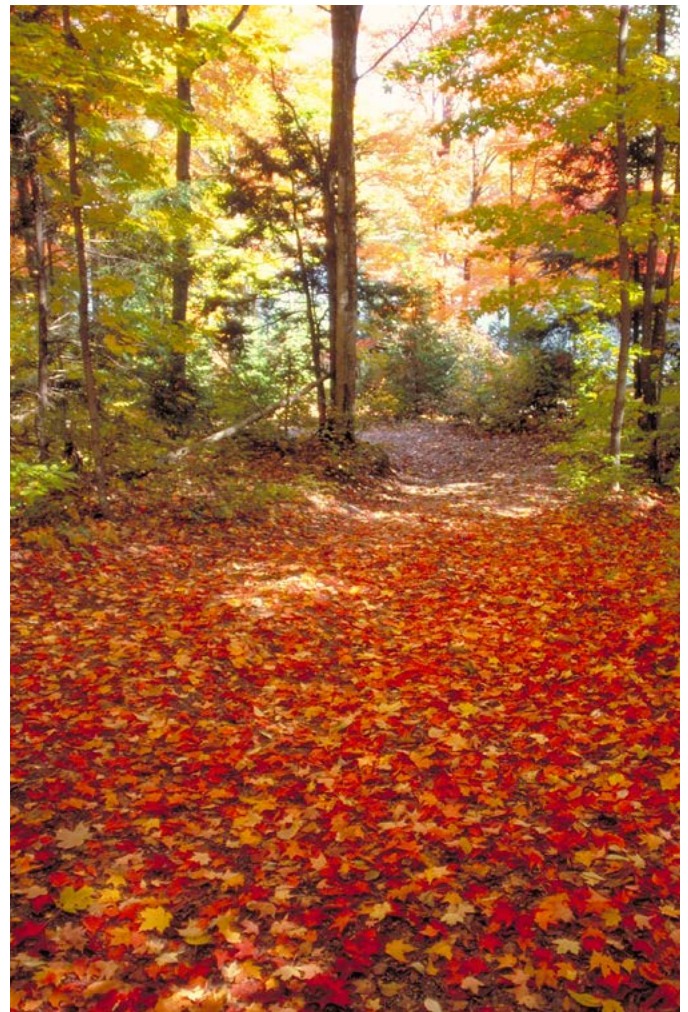
Actuellement, l'Ontario génère près d'une tonne de déchets par personne chaque année et notre taux de détournement est demeuré au point mort sous les 30 % au cours des 15 dernières années. L'Ontario doit réduire la quantité de déchets que nous produisons et détourner davantage de déchets des sites d'enfouissement au moyen de méthodes éprouvées comme le programme de collecte sélective de l'Ontario, les programmes de bacs verts municipaux existants et émergents et d'autres options de récupération des déchets. Les technologies existantes et émergentes nous permettent de plus en plus de récupérer et de recycler les matériaux dans notre économie plutôt que de les envoyer dans des sites d'enfouissement. Cela nous aide à mieux protéger nos collectivités et à garder notre air, notre sol et notre eau propres et sains.

Pour que notre terre et notre eau restent propres, nous allons prendre des mesures d'application énergiques pour garantir que les déchets, y compris les déchets dangereux, sont correctement stockés, transportés, recyclés, récupérés ou éliminés.

Nous examinons les moyens proposés pour :

- Réduire la quantité de déchets envoyés dans les sites d'enfouissement ou jetés à la poubelle
- Accroître les possibilités pour les Ontariennes et Ontariens de participer aux efforts visant à réduire les déchets

- Accroître les possibilités d'utiliser les technologies, comme le traitement thermique, pour récupérer les précieuses ressources présentes dans les déchets
- Gérer les sols excédentaires et les eaux usées transportées
- Réaménager les friches industrielles pour mieux protéger la santé humaine et l'environnement



RÉDUIRE LES DÉCHETS ET LES ORDURES

Aujourd'hui, certains des taux de réacheminement des déchets les plus élevés de la province sont dans nos maisons. Les Ontariens détournent près de 50 % de leurs propres déchets ménagers en triant ce qu'ils jettent dans leur bac bleu et, de plus en plus, dans leur bac vert.

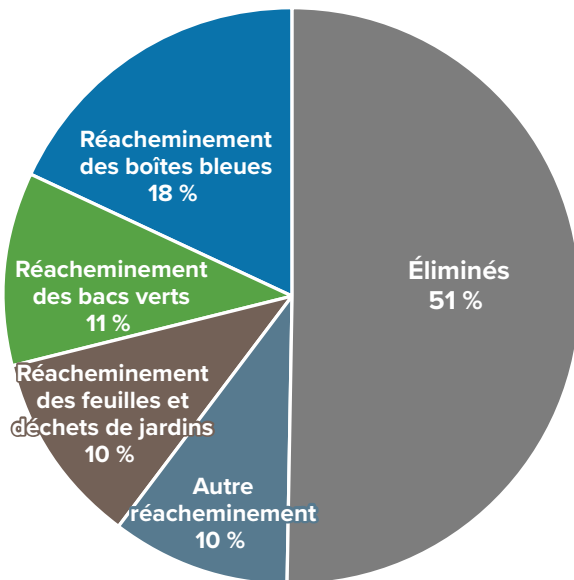
Toutefois, le taux général de réacheminement des déchets de l'Ontario (résidentiels, commerciaux et industriels) a stagné à moins de 30 % au cours des 15 dernières années, ce qui signifie que plus de 70 % de nos déchets continuent de se retrouver dans des décharges. Cette forte dépendance à l'égard des sites d'enfouissement obligera la province à se concentrer sur l'implantation de nouveaux sites d'enfouissement ou à chercher de nouvelles façons de réduire ce que nous leur envoyons.

Bien que certaines municipalités et entreprises aient fait preuve de leadership, les Ontariennes et les Ontariens savent qu'il y a encore beaucoup à faire pour réduire la quantité de déchets que nous produisons, récupérer des ressources précieuses de nos déchets et mieux gérer les matières organiques.

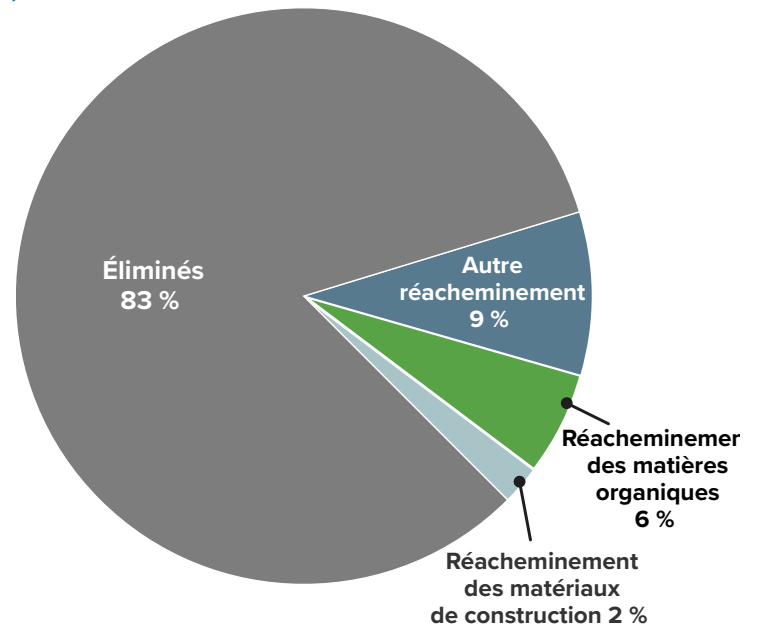
Nous croyons que les producteurs devraient être responsables de la gestion des déchets qu'ils produisent. Placer la responsabilité directement sur ceux qui produisent les déchets aidera à libérer les talents créatifs et les énergies du secteur privé. Responsabiliser les producteurs pour le cycle de vie complet de leurs produits et les déchets qu'ils produisent aidera les entreprises à prendre en considération les matériaux qu'elles utilisent pour la fabrication et l'emballage de leurs produits, et à trouver des façons nouvelles et novatrices rentables de les recycler et d'abaisser les coûts pour les consommateurs. Cela peut aussi rendre le recyclage plus facile et plus accessible d'un bout à l'autre de la province, en la gardant propre et belle.



Gestion des déchets résidentiels et industriels, commerciaux et institutionnels de l'Ontario



Déchets résidentiels : gérés par les municipalités. Englobe les déchets généraux produits par les résidents de résidences unifamiliales, de certains appartements et de certaines petites entreprises. Combinaison de programmes de réacheminement à caractère obligatoire et volontaire.



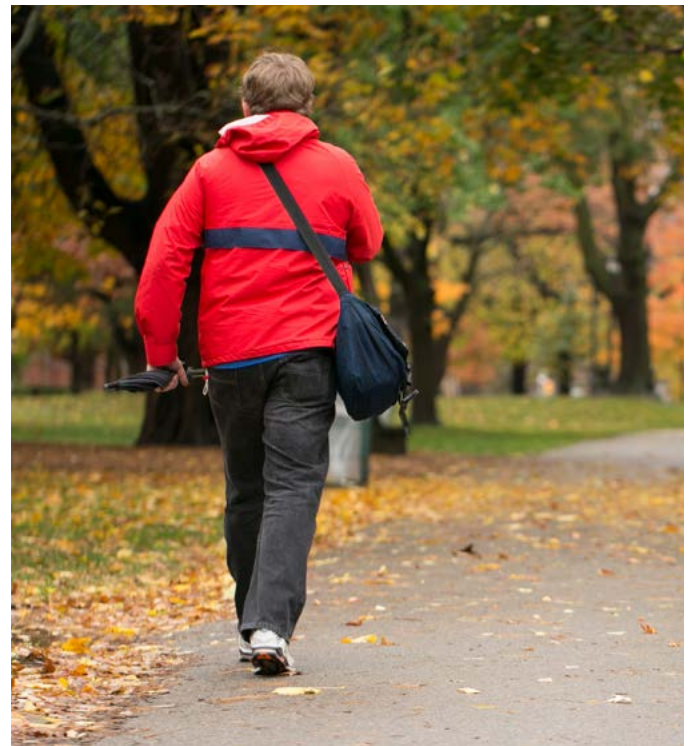
Déchets commerciaux : gérés par le privé. Englobe les établissements de traitement alimentaire, les installations de fabrication, les établissements d'enseignement, les hôpitaux, les bureaux, les restaurants, les commerces de détail et certains appartements. Programmes de réacheminement à caractère principalement volontaire.

Source : Statistique Canada, Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets 2016 pour les données non résidentielles; Office de la productivité et de la récupération des ressources, données de Datacall et taux de réacheminement résidentiel pour les données résidentielles. Données sur les déchets organiques de l'étude de 2018 préparées pour MECP par 2cg.

Mesures

Réduire et détourner les déchets alimentaires et organiques des ménages et des entreprises

- Étendre les systèmes de collecte des bacs verts ou autres systèmes similaires dans les grandes villes et aux entreprises pertinentes.
- Élaborer une proposition visant à interdire l'enfouissement des déchets alimentaires et consulter les partenaires clés comme les municipalités, les entreprises et l'industrie des déchets.
- Éduquer le public et les entreprises concernant la réduction et le détournement des aliments et des déchets organiques.
- Développer les meilleures pratiques pour le don sécuritaire des denrées.



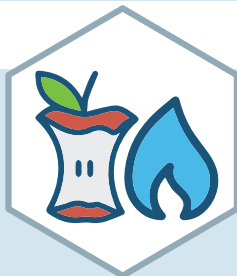
Histoire d'une réussite : Les agriculteurs reçoivent un soutien pour les dons de nourriture



La récupération des excédents de nourriture aide à éviter que les aliments ne soient gaspillés. L'Ontario appuie ces efforts par le biais des mécanismes suivants :

- Le Crédit d'impôt aux agriculteurs pour dons à un programme alimentaire communautaire de l'Ontario fournit des crédits d'impôt allant jusqu'à 25 % aux agriculteurs qui récupèrent et donnent des produits agricoles aux programmes admissibles.
- *La Loi de 1994 sur les dons d'aliments en Ontario* encourage les dons, avec certaines restrictions, et protège les donateurs de nourriture de toute responsabilité résultant de blessures causées par la consommation d'aliments donnés.

Histoire d'une réussite : La ville de Stratford convertit les déchets organiques en gaz naturel



Stratford, en Ontario, améliore actuellement son infrastructure de traitement des eaux usées afin de produire du gaz naturel renouvelable à partir de déchets organiques et de le réinjecter dans le réseau local de distribution du gaz. Le gaz naturel renouvelable est une source d'énergie propre et neutre en carbone.

Réduire les déchets plastiques

- Collaborer avec les autres provinces, les territoires et le gouvernement fédéral à l'élaboration d'une stratégie sur les plastiques afin de réduire les déchets de plastique et de limiter les microplastiques qui peuvent se retrouver dans nos lacs et rivières.
- Obtenir l'engagement du gouvernement fédéral à mettre en œuvre des normes nationales sur la recyclabilité et l'étiquetage des produits et des emballages en plastique, afin de réduire les coûts du recyclage en Ontario.
- Travailler pour s'assurer que les Grands Lacs et autres eaux intérieures soient inclus dans tous les accords nationaux et internationaux, chartes et stratégies qui traitent des déchets plastiques dans l'environnement.

Réduire les déchets dans nos quartiers et nos parcs

Notre plan environnemental reflète l'engagement de notre gouvernement à garder nos quartiers, nos parcs et nos cours d'eau propres et exempts de débris et de déchets. Lorsque les Ontariens promènent leur chien ou emmènent leurs enfants au parc, ils s'attendent à ce que le temps qu'ils passent à l'extérieur soit sans déchets.

L'Ontario organisera une journée officielle axée sur le nettoyage des déchets en Ontario, en coordination avec les écoles, les municipalités et les entreprises, afin de sensibiliser les gens aux répercussions des déchets dans nos quartiers, dans nos cours d'eau et dans nos espaces verts.

- Collaborer avec les partenaires municipaux pour prendre des mesures énergiques contre ceux qui déversent illégalement des déchets ou des ordures dans nos quartiers, nos parcs et nos zones côtières.

- Former les futurs chefs de file de la conservation grâce à des programmes de soutien qui nettoieront activement les déchets dans les espaces verts de l'Ontario, y compris les parcs provinciaux, les aires de conservation et les municipalités.
- Mettre les élèves en contact avec des organismes reconnus qui encouragent la gestion de l'environnement afin qu'ils puissent gagner des heures de bénévolat en travaillant au nettoyage des parcs, à la plantation d'arbres et en participant à d'autres initiatives de conservation.

Accroître les occasions pour les Ontariens et Ontariennes de participer aux efforts de réduction des déchets

- Collaborer avec les municipalités et les producteurs afin d'assurer une plus grande uniformité à l'échelle de la province quant à ce qui peut et ne peut pas être accepté dans le programme des boîtes bleues.
- Explorer d'autres possibilités de réduire et de recycler les déchets dans nos entreprises et nos institutions.

Rendre les producteurs responsables des déchets générés par leurs produits et emballages

- Déplacer les programmes actuels de détournement des déchets de l'Ontario vers le modèle de responsabilisation du producteur. Cela procurera un soulagement pour les contribuables et rendra les producteurs d'emballage et de produits plus efficaces, grâce à une relation plus étroite avec les marchés qui recyclent ce qu'ils produisent.

Explorer les possibilités de récupérer la valeur des ressources contenues dans les déchets

- Étudier les options pour récupérer les ressources des déchets, comme le recyclage chimique ou le traitement thermique, qui jouent un rôle important, ainsi que la réduction, la

réutilisation et le recyclage, pour s'assurer que les précieuses ressources contenues dans les déchets ne se retrouvent pas dans les décharges.

- Encourager à la fois l'augmentation des taux de recyclage et les nouveaux projets ou technologies qui permettent de récupérer la valeur des déchets (comme les matériaux difficiles à recycler).

Établir des règles claires pour les produits et les emballages compostables

- Veiller à ce que les nouveaux matériaux d'emballage compostables en Ontario soient acceptés par les programmes de bacs verts existants et émergents partout dans la province, en travaillant avec les municipalités et les installations de compostage privées pour établir un consensus sur les exigences relatives aux nouveaux matériaux compostables.
- Envisager de rendre les producteurs responsables de la gestion en fin de vie de leurs produits et de leurs emballages.



Histoire d'une réussite : Rendre les produits compostables pour réduire les déchets



Club Coffee produit une dosette de café compostable utilisée par les grandes marques, y compris les Compagnies Loblaw limitée (le choix du Président), Ethical Bean, Torréfaction de Muskoka, Melitta Canada et Jumping Bean. Club Coffee collabore avec les municipalités pour que les buveurs de café puissent inclure leurs dosettes de café dans leur bac vert, cependant les dosettes ne sont pas encore acceptées dans tous les programmes. Nous nous efforcerons d'appuyer les entreprises qui essaient de faire ce qu'il faut et d'aider les municipalités pionnières qui s'efforcent de réduire les déchets allant aux sites d'enfouissement. Il s'agira notamment de travailler avec l'industrie et les partenaires municipaux pour aider à assurer un minimum de contamination des boîtes bleues et des programmes de bac vert et pour que le public reçoive des informations précises sur la façon de gérer correctement les produits compostables et les emballages.

Appuyer des marchés finaux concurrentiels et durables pour les déchets de l'Ontario

- Réduire les formalités administratives et moderniser les autorisations environnementales afin de soutenir des marchés finaux durables pour les déchets et la nouvelle infrastructure de traitement des déchets.
- Donner aux municipalités et aux collectivités leur mot à dire dans l'approbation des sites d'enfouissement. Alors que nous travaillons à réduire la quantité de déchets que nous produisons, il est reconnu qu'il y aura un besoin

de sites d'enfouissement à l'avenir.

La province cherchera des moyens d'améliorer la consultation municipale tout en continuant de veiller à ce que les propositions de décharges nouvelles ou agrandies soient soumises à des processus d'évaluation rigoureux et à des exigences strictes en matière de conception, d'exploitation, de fermeture, de suivi après fermeture et de garantie financière.

NETTOYER LES TERRES

Les collectivités rurales et urbaines bénéficient de sols et de terres en santé. Les sols contaminés doivent être nettoyés pour s'assurer que les nouveaux propriétaires ou les nouveaux utilisateurs sont en sécurité et que les sols contaminés ne sont pas déplacés dans les fermes où nos aliments sont cultivés. Le fait d'avoir des règles et des normes claires sur la façon de gérer, de déplacer et de réutiliser les sols excédentaires provenant des projets de construction permet aux entreprises de construction de savoir plus facilement quels sols elles peuvent réutiliser et quels sols doivent être éliminés ou traités avant de les réutiliser.

Une bonne gestion des sols excédentaires peut réduire les coûts de construction et l'enfouissement inutile tout en assurant que le sol des projets de construction est sécuritaire pour l'environnement et la santé humaine. En précisant quels sols peuvent être réutilisés localement, nous pouvons également réduire les émissions de gaz à effet de serre générées par le transport par camion d'un endroit à l'autre inutilement.

Le réaménagement de sites sous-utilisés et souvent contaminés (friches industrielles) offre également l'occasion de nettoyer les sites contaminés du passé et de remettre en état les terrains vacants de première qualité.

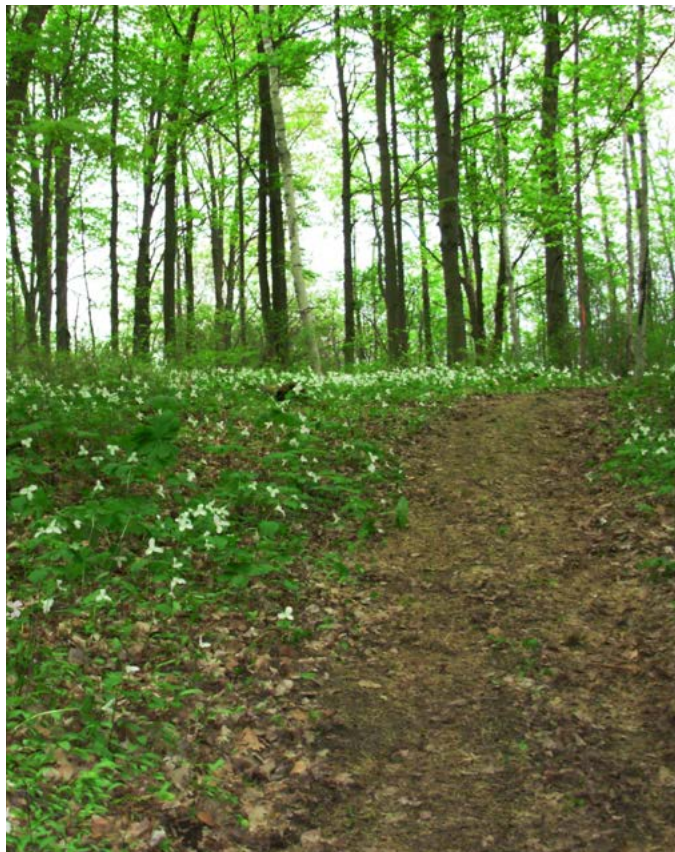
Mesures

Accroître le réaménagement et le nettoyage des terrains contaminés en Ontario pour remettre les terres en bon usage

- Réviser la réglementation sur les friches industrielles et le guide sur l'état des lieux afin de réduire les obstacles au réaménagement et à la revitalisation des terrains contaminés par le passé et de remettre les terrains vacants à leur état initial en bon état de fonctionnement.

Faciliter et sécuriser la réutilisation des sols excédentaires

- Reconnaître que les sols excédentaires constituent souvent une ressource que l'on peut réutiliser. Établir des règles claires pour permettre à l'industrie de réduire les coûts de construction, de limiter le transport des sols vers les sites d'enfouissement et de réduire les émissions de gaz à effet de serre provenant du camionnage en favorisant la réutilisation bénéfique des sols sûrs.



- Travailler en collaboration avec les municipalités, les offices de protection de la nature, d'autres organismes responsables de l'application de la loi et les intervenants pour améliorer l'application de la loi quant au déversement illégal de sols excédentaires.

Avantages économiques de la réutilisation des sols

La gestion traditionnelle des sols en excès utilisant des approches « creuser et déverser » est beaucoup plus coûteuse que l'utilisation des meilleures pratiques pour la réutilisation des sols de la construction. Selon une étude récente de l'industrie, les économies réalisées sur les projets utilisant les meilleures pratiques de gestion des sols en excès ont été en moyenne de 9 % (Ontario Society of Professional Engineers, Association des entrepreneurs en canalisations d'égout et de conduite d'eau du Grand Toronto, Alliance de l'Ontario en construction résidentielle et civile). Les économies sont dues à la réduction des distances de transport et au détournement des sols des décharges.

Améliorer la gestion des eaux usées transportées

- Envisager des approches pour la gestion et l'épandage des eaux usées transportées afin de mieux protéger la santé humaine et l'environnement (y compris les terres et les cours d'eau) des effets des nutriments et des agents pathogènes.

Conservation des terres et des espaces verts

Les gens voyagent partout dans le monde pour découvrir les merveilles naturelles que nous tenons souvent pour acquises dans la province de l'Ontario. Les espaces naturels de l'Ontario, comme les forêts, les terres humides et les parcs, purifient l'air et l'eau, protègent la biodiversité et le patrimoine naturel, offrent des possibilités de loisirs et appuient les pratiques traditionnelles autochtones.

En tant qu'Ontariennes et Ontariens, nous mettons depuis longtemps l'accent sur l'agrandissement des parcs et des zones protégées de l'Ontario. En 1999, la Stratégie d'aménagement du territoire pour le Patrimoine vital de l'Ontario a été annoncée. Un objectif clair et majeur de ce plan était d'achever le réseau de parcs et d'aires

protégées de l'Ontario. Notre gouvernement reste déterminé à préserver la beauté naturelle de notre province.

Comme nous l'avons déjà mentionné dans le plan, nous savons que le changement climatique constitue une menace sérieuse pour les aires naturelles de l'Ontario et que la conservation de ces aires peut jouer un rôle important pour atténuer le changement climatique et s'y adapter. Nous protégerons et améliorerons nos aires naturelles, appuierons les efforts de conservation, continuerons de conserver les espèces en péril, élaborerons des stratégies d'adaptation et ferons valoir l'importance d'espaces naturels sains pour que les générations futures puissent les utiliser et en profiter.



Fait en bref : L'engagement de l'Ontario envers le Patrimoine vivant était l'une des plus grandes expansions des parcs provinciaux de l'Ontario et des réserves de conservation dans l'histoire récente. Pendant les années qui suivirent, l'engagement a permis la création de 58 nouveaux parcs provinciaux et de 268 nouvelles réserves de conservation, soit une superficie totale de 1 996 214 hectares.

Domaines d'action

Améliorer la résilience des écosystèmes naturels

- Collaborer avec des partenaires pour conserver et restaurer les écosystèmes naturels tels que les terres humides et pour s'assurer que les impacts du changement climatique sont pris en compte dans l'élaboration des plans pour leur protection.
- Renforcer et élargir les habitats des prairies en mettant en œuvre l'initiative d'intendance des prairies de la province qui soutient les activités de conservation à la ferme au profit des oiseaux des prairies qui sont en péril.
- Protéger contre les incendies de forêt grâce à l'élaboration continue de plans communautaires de protection contre les incendies de forêt et mettre à jour des conseils techniques pour protéger les gens et les biens contre les inondations et les risques liés à l'eau.

- Collaborer avec des chefs de file de la conservation des terres et de l'eau, tels que Canards Illimités et Conservation de la nature Canada, afin de préserver des zones d'importance environnementale et écologique.



Histoire d'une réussite : Un milieu humide innovateur dans le comté de Middlesex protège le lac Érié

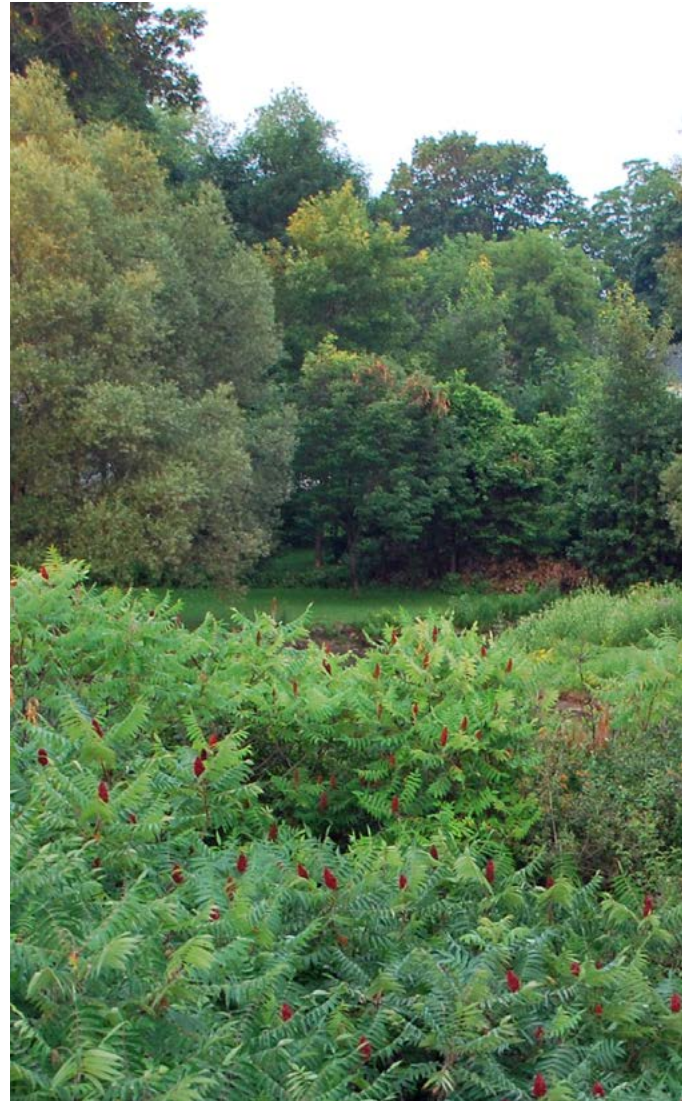
Canards Illimités Canada, la municipalité de Southwest Middlesex, Ontario NativeScape et le ministère des Ressources naturelles et forestières ont construit trois bassins de rétention pour capter l'eau s'écoulant de plus de 200 hectares de terres agricoles. La zone humide agit comme un filtre pour réduire l'excès de nutriments (comme le phosphore qui peut créer des proliférations d'algues nuisibles dans l'eau) qui atteignent la rivière Thames, et éventuellement, le lac Érié.

L'augmentation des feux de forêts en Ontario en 2018

La sécheresse prolongée partout en Ontario a fait de 2018 l'une des saisons de feux de forêts les plus actives de ces dernières années, avec plus de 1 300 feux de forêt, qui ont brûlé plus de 265 000 hectares de forêt, ce qui est près de deux fois la moyenne depuis 10 ans. Même si le nombre et l'intensité des incendies varient considérablement d'année en année et même s'il est difficile de lier un feu de forêt aux effets du changement climatique, la plupart des recherches suggèrent que l'Ontario verra de plus en plus de feux et des saisons de feu plus longues. Bien que les feux de forêt posent une menace sérieuse pour la sécurité publique, les collectivités et les infrastructures, ils sont aussi un processus naturel important dans les écosystèmes forestiers de l'Ontario. La gestion des feux de forêt en Ontario concerne l'équilibre entre les avantages des incendies de forêt, la sécurité publique et la protection des communautés.

Appuyer la conservation et la planification environnementale

- Travailler en collaboration avec les municipalités et les intervenants pour s'assurer que les autorités de conservation se concentrent sur leur mandat principal qui consiste à protéger les personnes et les biens contre les inondations et les autres risques naturels et à préserver les ressources naturelles.
- Chercher à moderniser le processus d'évaluation environnementale de l'Ontario, qui remonte aux années 1970, pour remédier au double emploi, rationaliser les processus, améliorer les normes de service afin de réduire les délais et mieux reconnaître les autres processus de planification.
- Protéger les zones naturelles vulnérables ou sensibles, telles que les terres humides et d'autres habitats importants, grâce à de bonnes politiques, à des bases scientifiques solides, à la gérance et à des partenariats.
- Améliorer la coordination de l'aménagement du territoire et des processus d'approbation environnementale en mettant à jour les lignes directrices du ministère pour aider les municipalités à éviter les impacts des utilisations conflictuelles des terres.



Le gouvernement de l'Ontario s'engage à protéger la ceinture de verdure pour les générations futures. La ceinture de verdure se compose de plus de deux millions d'acres de terre dans le Greater Golden Horseshoe, y compris les terres agricoles, les forêts, les zones humides et les bassins hydrographiques. Elle comprend la Moraine d'Oak Ridges et l'escarpement du Niagara et assure la résilience face aux phénomènes météorologiques extrêmes en protégeant ses systèmes naturels et ses caractéristiques.



Promouvoir les parcs et accroître les possibilités de loisirs

- Appuyer la création de nouveaux sentiers dans toute la province.
 - Donner aux familles ontariennes plus de possibilités de profiter des parcs provinciaux et augmenter de 10 %, soit environ un million de visiteurs supplémentaires, le nombre d'Ontariennes et d'Ontariens qui en profitent tout en protégeant le milieu naturel.
 - Chercher des possibilités d'élargir l'accès aux parcs dans toute la province, mais s'assurer que Parcs Ontario dispose des outils nécessaires pour mener ses activités et créer une expérience de parcs de classe mondiale.
 - Veiller à ce que tous les droits de licence, amendes et redevances perçus sur les droits de pêche liés à la faune et au poisson, perçus dans le compte à des fins particulières, servent l'objectif de conservation déclaré, avec transparence pour les chasseurs et les pêcheurs à la ligne en Ontario.
- Promouvoir le lien entre la nature et la santé humaine, en appuyant le mouvement mondial en faveur de Santé des parcs, santé des populations par le biais d'événements, d'activités éducatives et de l'élaboration d'un document de travail pour mobiliser le public.
 - Examiner la gestion des parcs provinciaux et des réserves de conservation pour en assurer l'efficacité en explorant des outils et des pratiques exemplaires reconnus à l'échelle internationale.
 - Partager la responsabilité de la conservation des terres protégées de l'Ontario en continuant de travailler en partenariat avec les municipalités, les offices de protection de la nature, les collectivités autochtones, les organismes de conservation et d'autres groupes communautaires comme les groupes de sentiers.

La conservation de la riche biodiversité et des ressources naturelles de l'Ontario est une responsabilité partagée – le succès dépend de la collaboration de l'Ontario avec les collectivités des Premières Nations et des Métis, les chasseurs et les pêcheurs, les groupes de conservation et les autres partenaires pour obtenir des résultats positifs pour notre environnement.

Fait en bref : L'Ontario gère et protège 340 parcs provinciaux et 295 réserves de conservation totalisant 9,8 millions d'hectares ou 9 % de la province, soit une superficie plus grande que celle du Nouveau-Brunswick. En 2018, l'Ontario a célébré le 125^e anniversaire du réseau des parcs provinciaux et du parc provincial Algonquin.

Gestion durable des forêts

- Travailler avec les groupes autochtones, l'industrie forestière et les collectivités qui participent à la gestion des forêts de l'Ontario dans le cadre des plans d'aménagement forestier durable. L'Ontario aidera les aménagistes forestiers à réduire davantage les émissions et à accroître le stockage du carbone dans les forêts et les produits ligneux récoltés. La gestion durable des forêts de l'Ontario assure la santé à long terme des forêts de l'Ontario en offrant la possibilité de réduire et de stocker les gaz à effet de serre lorsque les arbres capturent et stockent le dioxyde de carbone.

- Promouvoir l'utilisation de la biomasse forestière renouvelable, par exemple, dans l'industrie sidérurgique et comme combustible de chauffage pour les collectivités nordiques, rurales et autochtones.
- Améliorer les données et l'information sur les émissions de gaz à effet de serre et le stockage du carbone provenant des forêts, l'évolution du paysage et le pergélisol, en s'appuyant sur les connaissances traditionnelles autochtones, le cas échéant.
- Accroître l'utilisation du bois d'œuvre de l'Ontario dans la construction et la rénovation afin de réduire les émissions et d'accroître le stockage du carbone à long terme.

Qu'est-ce que le stockage du carbone?

Le stockage du carbone fait référence à la capture du dioxyde de carbone – et d'autres gaz à effet de serre dans l'atmosphère – par la végétation et les sols. Les pratiques qui éliminent le dioxyde de carbone de l'atmosphère incluent la gestion durable des forêts, la conservation et la restauration des écosystèmes naturels et l'amélioration du niveau de carbone du sol dans l'agriculture.

Les forêts commencent à émettre des gaz à effet de serre lorsque les arbres vieillissent et meurent, tandis que les jeunes forêts qui poussent de plus en plus vigoureusement enferment le carbone contenu dans l'atmosphère. Des pratiques de foresterie durable peuvent stimuler la croissance des forêts, augmenter le niveau de carbone stocké dans les forêts et dans les produits fabriqués avec le bois récolté.

Fait en bref : Le parc provincial Sandbanks est l'un des parcs les plus achalandés de la province, accueillant plus de 750 000 visiteurs chaque été. Pour répondre à la demande croissante de camping, Parcs Ontario a ouvert un nouveau terrain de camping dans le parc provincial Sandbanks en mai 2017, avec 75 emplacements.

Protéger les espèces en péril et réagir aux espèces envahissantes

- Réaffirmer notre engagement envers la protection des espèces en péril et de leurs habitats, en ce 10e anniversaire de la *Loi sur les espèces en voie de disparition de l'Ontario*. Nous nous engageons à veiller à ce que la législation prévoit des protections strictes pour les espèces en péril, tout en continuant à travailler avec les parties prenantes pour améliorer l'efficacité du programme.
- Protéger notre environnement naturel contre les espèces envahissantes en collaborant avec des partenaires et d'autres gouvernements et en utilisant des outils pour les prévenir, les détecter et réagir aux invasions.

Les espèces envahissantes ont un impact sur les poissons et la faune, et elles endommagent l'économie ontarienne

Des espèces envahissantes comme l'agrile du frêne tuent nos arbres, les phragmites (un type d'herbe) envahissent les zones humides, et les moules zébrées obstruent les prises d'eau servant à l'industrie et aux propriétaires de chalets. Après la perte d'habitat, les espèces envahissantes sont reconnues comme étant la deuxième cause mondiale quant à la perte de la biodiversité. En outre, les espèces envahissantes ont un impact sur nos activités récréatives telles que le canotage, la natation, la pêche et la chasse, et leurs coûts économiques sont stupéfiants. Une étude récente a estimé les impacts des espèces envahissantes en Ontario à 3,6 milliards de dollars par année, forçant les municipalités à dépenser au moins 38 millions de dollars en 2017-2018.

Empêcher les espèces envahissantes d'arriver et de s'établir est la seule méthode plus efficace et moins coûteuse pour les gérer. L'Ontario collabore avec un certain nombre de partenaires en conservation pour coordonner les activités de prévention, de contrôle, de recherche et de gestion pour lutter contre cette grave menace. Sensibiliser le public et obtenir l'engagement de chacun à prendre des mesures préventives sont la clé pour empêcher de nouvelles espèces d'arriver et de survivre.



Prochaines étapes

METTRE NOTRE PLAN EN ŒUVRE

Le plan environnemental de l'Ontario présente de nouvelles orientations pour relever les défis pressants auxquels nous sommes confrontés pour protéger notre air, notre sol et notre eau, mettre de l'ordre dans les débris et les déchets, renforcer la résilience et réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Notre plan comprend des mesures incitatives proposées pour stimuler la croissance des technologies propres, un leadership et une collaboration accrues en vue d'obtenir un engagement à l'échelle de la province à protéger l'environnement et à agir contre le changement climatique.

Notre plan aidera les gens et les entreprises de l'Ontario à prendre des mesures qui leur feront économiser de l'argent, améliorer leurs collectivités, créer de nouveaux emplois et faire croître l'économie.

Prochaines étapes

Dans le cadre de notre travail sur ce plan, nous entreprenons également plusieurs étapes importantes pour finaliser nos mesures en matière d'environnement en Ontario. Au cours des prochains mois, nous allons :

- **Continuer de consulter le public et de dialoguer avec les communautés autochtones**

Nous avons identifié des domaines d'action et des initiatives clés dans le plan



environnemental. Ce sont des domaines dans lesquels nous collaborons avec les intervenants et les communautés autochtones pour élaborer de nouvelles approches qui appuient nos objectifs communs en matière de leadership environnemental et climatique.

- **Établir un groupe consultatif sur le changement climatique**

Un groupe consultatif sur le changement climatique sera mis sur pied pour conseiller le ministre sur la mise en œuvre et l'élaboration d'actions et d'activités dans notre plan propre au changement climatique.

- **Commencer à mettre en œuvre les initiatives prioritaires**

Nous avons identifié un certain nombre d'initiatives prioritaires dans le plan. Certaines de ces initiatives sont déjà en cours et nous commencerons la mise en œuvre des autres initiatives après consultation.

- **Mesurer les progrès et en rendre compte**

Nous voulons que les Ontariens et Ontariennes voient en quoi notre plan les aide à économiser de l'argent et à améliorer leur qualité de vie, et celle de leur collectivité. Nous nous engageons à rendre compte régulièrement des progrès réalisés dans la mise en œuvre de notre plan et à élaborer des indicateurs clés de progrès, car nous croyons que la transparence est importante pour la réussite de ce plan. Nous nous sommes également engagés à revoir le plan environnemental aux quatre ans.

Nos consultations et notre engagement avec divers intervenants, les communautés autochtones et le public nous aideront à peaufiner nos initiatives en matière d'environnement et de changement climatique en y incorporant de précieux renseignements qui nous assurent que les mesures que nous adoptons reflètent les besoins des Ontariennes et Ontariens.

Les commentaires, les idées et les suggestions sur les mesures et les initiatives du plan de protection de l'environnement de l'Ontario peuvent être faits dans le [Registre environnemental](#).



ontario.ca/PlanEnvironnemental
[Facebook.com/ONenvironnement](https://www.facebook.com/ONenvironnement)
@ONenvironnement

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario,
2018

This document is available in English

Prière de recycler